
N° 5 | 2026

Théâtre, musique et opéra dans la correspondance de Beaumarchais

Des "conversations espagnoles" aux jardins anglais de Chantilly : Beaumarchais, amateur d'art ?

Virginie YVERNAULT

Édition électronique :

URL :

<https://global18.numerev.com/articles/revue-5/972-des-conversations-espagnoles-aux-jardins-anglais-de-chantilly-beaumarchais-amateur-d-art>

DOI : numerev_2816

Date de publication : 01/03/2026

Cette publication est sous licence **CC BY-NC-ND** (Attribution - No commercial - No derivatives).

Pour **citer cette publication** : YVERNAULT, V. (2026) Des "conversations espagnoles" aux jardins anglais de Chantilly : Beaumarchais, amateur d'art ?. *Global18*, (5). https://doi.org/10.34745/numerev_2816

En attente de résumé

Mots-clés :

Art, Beaumarchais, Chantilly

Des conversations espagnoles aux jardins anglais de Chantilly : Beaumarchais, amateur d'art ?

Au milieu du XIXe siècle, la critique partage presque unanimement l'avis de Sainte-Beuve, selon lequel « la gaieté est la veine essentielle¹ » chez l'auteur du *Mariage de Figaro*. Il n'y a guère que les Goncourt qui songent à rapprocher l'œuvre de Beaumarchais de la peinture galante des Watteau, des Lancret, des Boucher et des Fragonard². La prédilection des deux frères va aux soupirs amoureux du petit page de Monseigneur, épris de sa « belle marraine », plutôt qu'aux saillies vives et piquantes de Figaro. Accompagné de Suzanne, à la guitare, Chérubin chante à la comtesse Almaviva la tendre romance qui lui est destinée. Le style naïf des couplets du « bel oiseau bleu » d'Aguas-Frescas s'accommode fort du goût rocaille et de la sensibilité galante dans lesquelles les Goncourt croient déceler l'esprit de tout un siècle. Au détour d'un exposé sur Fragonard, dans *L'Art du dix-huitième siècle*, surgissent ainsi *Le Concert espagnol* de Carle Van Loo et la romance de Chérubin :

Donc plus de peinture d'histoire, Fragonard y renonce pour ressusciter, dans des toiles moindres, le joli monde de convention, né d'un conseil de Mme de Pompadour, sous les pinceaux de Vanloo, dans « la Conversation espagnole ». Et tout l'esprit du siècle ne revient-il pas à cette fausse et charmante Espagne de Vanloo ? La mise en scène de sa Conversation, Beaumarchais la reprend pour son délicieux tableau de la chanson de Madame. Fragonard badine avec cette espagnolerie flottante dans la mode de tout le siècle³.

Beaumarchais s'est en effet inspiré d'une gravure de Beauvarlet, « d'après Vanloo », *La Conversation espagnole* », pour composer cette scène de genre, où se mêlent les plaisirs raffinés de la musique et de la conversation⁴. Il restitue les postures gracieuses du *Concert espagnol* dans un cadre plus intime que le riche décor architectural de Van

Loo : les colonnes, les arcades et les balustres qui laissaient pénétrer la végétation environnante disparaissent au profit des appartements de la comtesse, plus propices aux confidences et aux travestissements du deuxième acte. Chérubin porte un costume de « page de cour espagnol, blanc et brodé d'argent⁵ », agrémenté d'une collerette, comme aux temps de l'Espagne héroïque, celle des derniers feux de la chevalerie⁶. L'inspiration espagnole, qui se justifie par la localisation de la fable, à quelques lieues de Séville, tient essentiellement à cette atmosphère de galanterie que Beaumarchais s'emploie à recréer et qui commandait déjà les pièces de vers qu'il avait plaisir à composer lorsqu'il séjournait à Madrid, en 1764 et en 1765. Pour le XVIIIe siècle en effet, la galanterie « la plus raffinée » naît dans le midi de l'Europe, en Espagne et en Provence, dans ces « Cours brillantes où l'institution de la Chevalerie [en] porta les délicatesses⁷ ». La romance du petit page, où l'on sent flotter la nostalgie de ces temps anciens, ne laisse pas de troubler la comtesse : « Il y a de la naïveté... du sentiment même... », dit-elle, attendrie. La même douceur, la même mélancolie se dégage des fêtes galantes de Watteau, dont on ne saurait dire si elles commencent ou si elles finissent.

La romance de Chérubin est peut-être la note la plus expressive de cette veine naïve et galante qui apparaît dans les lettres espagnoles de Beaumarchais, où se dessine le portrait d'un amateur d'art et de musique, sachant plaire à la bonne compagnie madrilène, et recherché pour ses madrigaux et séguedilles⁸. Elle met aussi en évidence l'intérêt que Beaumarchais porte à des formes artistiques contemporaines, qu'elles soient d'inspiration rococo⁹ ou plus spécifiquement dans le goût antique. Si le dramaturge s'associe à l'engouement du public des salons pour les paysages, des compositions champêtres de Joseph Vernet aux ruines d'Hubert Robert, il se passionne aussi pour les arts décoratifs et l'architecture, pour l'art des jardins, et plus précisément pour l'aménagement paysager¹⁰, qu'il découvre grâce aux travaux de son ami René-Louis de Girardin, dont le parc d'Ermenonville est imité de l'Élysée de *la Nouvelle Héloïse*. En 1777, le marquis fait paraître un traité, *De la composition des paysages, ou Des moyens d'embellir la Nature autour des Habitations, en joignant l'agréable à l'utile*, dont les principes nouveaux guideront la conception des jardins pittoresques et des parcs paysagers qui se répandront dans le dernier tiers du XVIIIe siècle, au moment où, dans les villes, sont menées des politiques d'embellissement et d'assainissement de l'espace public. Ce sont ces mêmes principes que Beaumarchais appliquera au jardin anglais de la somptueuse demeure qu'il se fait bâtir dans le quartier Saint-Antoine, à partir de 1787.

Cet ambitieux projet ne le met pas pour autant au rang des amateurs d'art. C'est, du moins, le constat amer qu'il fait à la fin de sa vie : « Lassé de voir nos habitations alignées et nos jardins sans poésie, j'ai bâti une maison qu'on cite ; mais je n'appartiens point aux arts, *inde irae*¹¹. » Si l'on reconnaît à Beaumarchais « de l'esprit à faire peur¹² », il n'est pas question de lui concéder ce qui demeure alors l'apanage de la noblesse : le goût. N'est pas ami des arts qui veut : dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, le qualificatif d'*amateur* renvoie à un statut bien précis au sein de l'Académie royale de peinture et de sculpture. La classe des *amateurs honoraires*, qui figurait déjà dans le règlement de 1663, se distingue, en 1747, de celle des *associés libres* : les amateurs, qui, bien souvent, cultivent les arts et imitent les œuvres de grands maîtres¹³, sont

supposés avoir un jugement plus sûr et des compétences plus établies dans le domaine des arts. Ils appartiennent généralement aux élites parlementaires, financières ou diplomatiques, à l'exemple de Claude-Henri Watelet, receveur général des finances, du comte de Choiseul-Gouffier, ambassadeur à Constantinople, ou du baron de Breteuil, ambassadeur puis secrétaire d'État à la Maison du Roi. Ils participent aux conférences académiques et mettent au service des artistes leurs vastes réseaux de sociabilité¹⁴.

Beaumarchais n'a pas la réputation d'être un amateur : ce n'est ni un mécène, ni un antiquaire, ni un collectionneur. Il n'a pas non plus accompli le traditionnel voyage en Italie, qui vient grossir les collections d'antiques. Et pourtant, l'auteur du *Mariage de Figaro* se livre à des pratiques artistiques en dilettante, ne serait-ce que parce que, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, la poésie, le théâtre, la peinture, mais aussi les arts décoratifs et l'art paysager communiquent étroitement : l'architecte et le dramaturge imitent le peintre, qui s'inspire lui-même du poète et de l'architecte.

C'est donc à raison que Beaumarchais se présente comme un « ami des artistes » ou un « affilié des arts », lui qui s'entretient volontiers avec les architectes Paul-Guillaume Lemoine et François-Joseph Bélanger, qu'il charge de la construction de sa somptueuse demeure du quartier Saint-Antoine, et du jardin pittoresque qui l'agrémente ; avec le peintre de ruines Hubert Robert, auquel il commande huit tableaux pour orner son salon de réception ; ou avec René de Girardin, dont il suit les « principes très nouveaux de peinture et de poésie adaptés aux terrains¹⁵ » dans certains de ses décors de théâtre, comme dans ses projets d'aménagement paysager. Le jardin anglo-chinois de sa folie parisienne n'est pas sans précédent : six lettres autographes et un mémoire inédits, conservés au musée Condé de Chantilly, rendent compte d'un étonnant projet de rachat et d'aménagement de terrains dans le parc de Chantilly¹⁶.

Séguedilles espagnoles et paysages anglais

Les lettres espagnoles qui, pour la plupart, se répartissent entre les missives que le jeune homme envoie à son père ou à sa sœur Julie, et les billets qu'il fait parvenir aux diplomates et aux aristocrates qu'il fréquente, offrent un double éclairage intime et familial, galant et mondain sur Beaumarchais. Dans les lettres tendres ou sérieuses qu'il adresse aux siens, Beaumarchais suit la pente de son « intarissable belle humeur¹⁷ », se félicitant surtout de ses succès dans le monde, « échappées délicieuses¹⁸ » qui le délassent de ses affaires, comme il l'écrit à son père : « J'ai fait ici des soupers charmants ; je pourrais vous envoyer des vers faits par votre serviteur sur des séguedilles espagnoles, qui sont des vaudevilles très jolis, mais dont les paroles ordinairement ne valent pas le diable¹⁹. » Et quoique « l'on trouve [certaines de ses] galanteries trop familières²⁰ », il s'empresse de répandre ses vers. Ainsi détache-t-il une séguedille de sa façon, qui est « de celles qui ont fait le plus de fortune ici²¹ » et dont il a aussi composé « l'accompagnement de guitare ». C'est dire assez le goût qui porte Beaumarchais vers ces formes mineures alors très vogue, qu'il accueillera dans ses comédies espagnoles. Cette « chansonnette fort tendre²² » fait entendre les soupirs

d'une bergère « au rendez- vous la première et se plaignant du coquin qui se fait attendre²³ » :

SÉGUEDILLE

*Les serments
Des amants
Sont légers comme les vents.
Leur air enchanteur,
Leur douceur,
Sont des pièges trompeurs
Cachés sous des fleurs.
Hier, Lindor,
Dans un charmant transport,
Me jurait encor
Que ses soupirs,
Que ses désirs
S'enflammeraient par les plaisirs ;
Et cependant
En cet instant
Vainement
J'attends l'inconstant.
Aye ! aye ! aye ! je frissonne !
Aye ! aye ! aye ! mon cœur m'abandonne !
Ingrat, reviens.
Mon innocence était mon bien ;
Tu me l'ôtas,
Je n'ai plus rien.
Devais-je, hélas !
Tout hasarder,
Tout perdre, pour te conserver ?
Mais quelqu'un vers moi prend l'essor...
Le cœur me bat... C'est mon Lindor !
Soupçons jaloux, éloignez-vous !
Craignez de troubler un moment si doux²⁴ !*

Les premiers vers évoquent une scène galante dans un cadre champêtre : deux amants de pastorale se font des serments, « cachés sous des fleurs ». Aux riants ébats succèdent bientôt l'attente et la mélancolie de la jeune bergère qui se croit abandonnée, mais qui ne tarde pas à voir son galant surgir auprès d'elle. La jeune fille passe ainsi de la gaieté aux larmes, puis des larmes à la gaieté, dans un retournement de situation tout à fait théâtral.

Dans une autre lettre, qu'il adresse à sa sœur Julie, Beaumarchais se vante encore d'avoir fait « des paroles françaises sur une nouvelle séguedille espagnole²⁵ » assez gaillarde, tirée à deux cent exemplaires que l'on « s'arrache²⁶ ». Quelques années plus tard, à Paris, ses chansons continuent d'être recherchées, comme en témoigne ce piquant billet de la marquise de Girardin, au mois de mars 1780 :

Mon fils m'a écrit, Monsieur, pour avoir une chanson de vous sur les femmes. Comme on ne peut mieux faire que de s'adresser à l'auteur pour avoir la véritable, j'espère que vous ne refuserez pas cette satisfaction à un jeune homme qui la désire beaucoup. Comme elle est, à ce que l'on m'a dit, contre mon sexe, si vous craignez que ce ne soit pas de la politesse de me l'adresser, vous voudrez bien la lui envoyer à lui-même²⁷.

La réponse de Beaumarchais est tout aussi spirituelle. D'un ton badin et comiquement blasphématoire, il se repent d'avoir composé des couplets si offensants pour le beau sexe, en imaginant un petit dialogue avec une dame courroucée :

Non, Madame la marquise, je n'enverrai pas à monsieur votre fils la chanson que vous me demandez pour lui. Il peut la désirer parce qu'il ne la connaît pas ; mais moi, qui me repens de l'avoir composée dans un moment d'humeur où j'avais la folie de vouloir punir tout le beau sexe de la légèreté d'une coquette, dans un de ces moments si contraires à la conduite du Sauveur, où l'on voudrait faire souffrir tout le monde pour les péchés d'un seul, je n'irai point ouvrir le cœur d'un jeune homme à des impressions défavorables à celles qu'il doit aimer et servir, après le roi, toute sa vie. C'est l'ouvrage de M. Thomas, Madame, où l'auteur a célébré les vertus des dames en deux beaux volumes, qu'il faut lui envoyer.

Au reste, personne ne pouvant mieux juger de ce qui est profitable ou nuisible à son fils qu'une excellente mère comme vous, j'ai l'honneur de vous adresser cette chanson, l'un des plus grands torts de ma jeunesse. À vous, Madame, de la soustraire ou de la laisser passer. Je lave mes mains, entre les innocents, du mal qui peut en résulter pour le fils, si la mère devient complice de ma faute passée après que je l'ai rendue confidente de mes scrupules présents. Je ne chercherai pas non plus à excuser devant vous les blasphèmes de ma chanson avec la coupable légèreté que j'y mis autrefois, lorsqu'une dame irritée me demanda pourquoi je ne chanssonais pas les hommes. Étaient-ils plus parfaits à mes yeux ? « Les noirs défauts des hommes, lui dis-je, ne sont bons qu'à punir ; il n'y a que ceux des femmes qui soient charmants à chanter, quelquefois même à partager. » C'était bien là le discours d'un jeune abandonné de Dieu et perdu de licence. Je suis fort loin aujourd'hui d'approuver une morale aussi relâchée, et, si je prends sur moi de vous envoyer ma chanson avec tout ce qu'elle a de blâmable, c'est autant pour m'humilier devant vous d'avoir eu le tort de la faire que pour vous donner une preuve non équivoque de l'obéissance et du dévouement respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Madame la marquise, etc²⁸.

Ces échanges s'inscrivent dans le cadre de pratiques galantes, constitutives de la relation mondaine²⁹. Toutefois, la liberté dont use Beaumarchais avec la marquise s'explique davantage par l'amitié qui l'unit au marquis, l'un des premiers à introduire en

France l'art paysager³⁰. Trois ans plus tôt, en août 1777, Beaumarchais recommandait justement à sa maîtresse Mme de Godeville l'« ouvrage sur les jardins fait par [son] ami Girardin sur des principes très nouveaux de peinture et de poésie adaptés aux terrains³¹ ».

À une époque où, avec le succès de *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, commence à s'imposer la mode du jardin anglais, que l'orgueil national appelle plus volontiers jardin chinois, jardin anglo-chinois ou jardin pittoresque³², le marquis de Girardin propose de jeter un pont entre la peinture, le théâtre et l'art paysager. C'est en artiste qu'il entend aménager les terrains, arranger les paysages, suivant des principes nouveaux mais rigoureux, car « le désordre et le caprice ne sont pas plus suffisants pour composer un beau tableau "sur le terrain" que "sur la toile"³³ » :

La Peinture & la Poésie, ont pour objet de présenter les plus beaux effets de la nature ; l'art de la bien disposer, de l'embellir, ou de la bien choisir, ayant le même but, doit par conséquent employer les mêmes moyens. [...]. Ce n'est donc ni en Architecte, ni en Jardinier, c'est en Poète & en Peintre qu'il faut composer des paysages, afin d'intéresser tout à la fois, l'œil & l'esprit³⁴.

S'inscrivant en faux contre la symétrie qui règne dans le jardin français (à ses yeux, Le Nôtre « acheva de massacrer la Nature en assujettissant tout au compas de l'Architecte³⁵ »), Girardin ne cherche pas à créer un modèle imitable ou reproductible en tous lieux, il préconise seulement d'embellir la nature, âpre et diverse. Arranger un paysage, ce n'est pas enclore une parcelle alignée avec soin, c'est parvenir à une belle ordonnance, dont le caractère est avant tout déterminé par les caractéristiques du terrain³⁶. C'est la raison pour laquelle Girardin se refuse à employer le mot « jardin » qui, selon lui, « présente d'abord l'idée d'un terrain enclos, aligné³⁷. » Or le « genre » qu'il promet ne doit pas produire « l'effet d'un plan géométrique, d'un plateau de dessert, ou d'une feuille de découpures³⁸ », il doit susciter « l'effet pittoresque d'un tableau ou d'une belle décoration³⁹. »

Les paysages pittoresques offrent ainsi aux promeneurs « les charmes de la variété⁴⁰ » et de la surprise, loin des allées rectilignes et majestueuses du jardin à la française. Ils s'organisent comme un décor de théâtre, dont les artifices doivent se fondre dans un caractère général d'« heureuse négligence⁴¹ ». Moins de symétrie, plus de poésie. Girardin se conforme aux observations de M. de Wolmar, qui, dans la lettre XVI de la quatrième partie de *la Nouvelle Héloïse* : « Que signifient ces allées si droites, si sablées, qu'on trouve sans cesse ; et ces étoiles par lesquelles bien loin d'étendre aux yeux la grandeur d'un parc, comme on l'imagine, on ne fait qu'en montrer maladroitement les bornes ? [...] La nature emploie-t-elle sans cesse l'équerre et la règle⁴² ? »

Jardins et décors de théâtre : le château d'Agua-Frescas et la folie du

faubourg Saint-Antoine

Théâtre, peinture et art paysager communiquent ainsi étroitement au XVIII^e siècle⁴³. Au reste, Beaumarchais n'est pas le premier dramaturge à s'intéresser à l'art des jardins : à la fin du règne de Louis XIV, Dufresny, auteur de comédies à succès, dessinait déjà des jardins irréguliers et présentait au roi des tracés pour Versailles. Le jardinier Lucas, qu'il met en scène dans *L'Esprit de contradiction* est un lointain aïeul d'Antonio, l'« ivrogne de jardinier⁴⁴ » du comte Almaviva qui, dans *Le Mariage de Figaro*, entre en fureur lorsque l'on saccage ses giroflées⁴⁵.

Si le jardin est conçu « sur le modèle d'un décor peint, mais en trois dimensions⁴⁶ », le décor de théâtre, lorsqu'il représente un site naturel, est lui aussi élaboré d'après la peinture de paysage. Le cinquième acte du *Mariage de Figaro* se passe à la nuit tombée, dans le parc du château d'Agua-Frescas. Le décor imaginé par Beaumarchais, que les spectateurs découvrent à la faveur d'un jeu d'ombre et de lumière rendu possible par l'éclairage à l'huile, installé quelques semaines avant les premières représentations de la comédie, en avril 1784⁴⁷, emprunte beaucoup aux nouveaux principes énoncés par le marquis de Girardin. Il représente un paysage varié, celui d'une fête galante, où les personnages se croisent ou se suivent dans un ballet ininterrompu, au milieu d'un parc orné de fabriques, pavillons dans le goût antique (« temples de jardin ») ou chinois (« kiosque⁴⁸ ») :

Le théâtre représente une salle de marronniers, dans un parc ; deux pavillons, kiosques, ou temples de jardins, sont à droite et à gauche ; le fond est une clairière ornée, un siège de gazon sur le devant. Le théâtre est obscur.

Outre le « grand potager » que traverse au galop le comte, suivi de son équipage, le parc du château comporte aussi des chemins qui mènent à des fermes⁴⁹ ; autrement dit, il couvre « l'ensemble d'un terrain qui dépend d'[un] château [...] »⁵⁰. Mais c'est sous la salle de marronniers⁵¹ que le comte a donné rendez-vous à Suzanne : celle-ci occupe la partie centrale de la scène, tandis que, dans le fond du théâtre, une « clairière ornée » laisse supposer la présence de bois alentour. Or l'emplacement des bois joue un rôle essentiel dans la composition des jardins paysagers⁵². La contrefaçon d'Amsterdam évoque seulement une « allée de marronniers », dans le fond du théâtre, sans donner d'indications précises sur les ornements des deux cabinets indispensables au dénouement de l'intrigue (la comtesse entrera seule dans l'un des deux « kiosques, ou temples ») :

Le théâtre représente un jardin au fond duquel est une allée de marronniers : du côté droit du jardin est un cabinet, & et du côté gauche un pareil : la scène se passe la nuit⁵³.

L'une des gravures de Saint-Quentin, qui figurent dans la luxueuse édition de Kehl du *Mariage de Figaro* (1785), tranche en faveur de l'antique, en représentant les frontons de deux pavillons à colonnades. Il se pourrait néanmoins que les Comédiens-Français leur aient préféré des « fabriques [...] plus ou moins contaminées par la vogue de la

chinoiserie⁵⁴ », comme le suggère l'entrée « Mariage de Figaro » du livre de « Matériel de décoration, Costumes et accessoires » de la troupe :

*Le Jardin, un Banc de gazon, côté de la reine un cabinet chinois de chaque côté aux Ières coulisses une ferme de marronniers dans le fond*⁵⁵.

Quoi qu'il en soit, le parc du château du comte Almaviva est celui d'un aristocrate à la mode. La plupart des jardins aménagés dans la seconde moitié du XVIII^e siècle accueillent de telles fabriques : à Monceau, le parc que Carmontelle imagine pour le duc de Chartres, abrite un minaret, un pont chinois, un « kiosque imité du Ting de Canton, [qui] altern[ent] avec un moulin hollandais, un obélisque, une pyramide de Cestius⁵⁶ » ; le jardin de la folie Saint-James, dont le plan a été conçu par Bélanger, architecte du comte d'Artois, est agrémenté d'« un kiosque dans le genre chinois, et orné de bambous⁵⁷ ». Beaumarchais, qui aura recours aux services de ce même architecte pour concevoir les plans du jardin de sa demeure parisienne, y fera installer un pont d'inspiration chinoise⁵⁸.

Au contraire de certains collectionneurs qui, défendant jalousement l'accès de leurs merveilles, nourrissent l'hostilité qu'inspire la « maudite race [...] des amateurs⁵⁹ », Beaumarchais ouvre les grilles de son jardin aux curieux. Devant l'affluence de visiteurs, désireux de se promener sur ses pelouses, d'emprunter ses allées serpentine, de longer ses rochers et ses grottes artificielles, de contempler son Gladiateur en bronze, réplique d'un antique célèbre, d'admirer ses ruines et ses monuments funéraires, son temple à Bacchus, ses treillages et ses berceaux, sa pièce d'eau et sa cascade, il prévoit des billets d'entrée⁶⁰. S'il se plaint de certains importuns qui causent « des dégâts plus qu'intolérables⁶¹ » et motivent des « restrictions d'entrée », il fait cependant les honneurs de son jardin aux députés qui, par la voix de Talleyrand, le sollicitent⁶². Mirabeau, qu'il a affronté quelques années plus tôt lors de l'affaire de la Compagnie des Eaux de Paris⁶³, est de la partie. Les querelles politico-commerçantes sont ainsi mises de côté, le temps de la visite d'un jardin et d'une demeure qui, comme le note Antoine-Vincent Arnaud, rappelle « le goût de l'homme de lettres plus que le luxe du financier. On y voyait quelques dorures, mais c'était autour de vastes tableaux de Vernet et de Robert⁶⁴ ». L'amateur de jardins est aussi amateur de peintures, et en toute logique, de peintures de paysage.

L'« ami des artistes », ou l'« affilié [des] arts »

Si Beaumarchais n'entretient pas de sociabilité particulière avec les artistes ou avec les amateurs, à l'exception, peut-être, du comte de Choiseul-Gouffier⁶⁵, il apprécie néanmoins les peintres et les architectes à la mode. Aussi est-ce tout naturellement qu'il se tourne vers Hubert Robert, qui s'est imposé auprès des élites aristocratiques depuis sa réception à l'Académie royale de peinture et de sculpture comme « peintre d'architecture » en 1766. Il lui commande huit tableaux destinés à orner le salon

principal de sa nouvelle demeure. Dans ces années-là, « [l]a liberté du peintre réside désormais dans sa maîtrise du marché et repose sur les prix qu'il sait pouvoir tirer de ses productions⁶⁶ », note Charlotte Guichard, qui met en relation le succès d'un Hubert Robert, d'un Joseph Vernet, d'une Elisabeth Vigée-Lebrun ou d'un Jacques-Louis David avec leur « capacité à se constituer des réseaux de commanditaires suffisamment étendus au sein de leurs cercles de sociabilité⁶⁷ ». Beaumarchais est l'un de ces commanditaires. D'abord effrayé par « le prix réel que vaut un tableau de Robert », il finit par négocier avec ce peintre si couru, dans une lettre demeurée inédite :

Paris, ce 24 mai 1790.

J'ai vu, Monsieur, ce matin, M. Lemoine qui m'a dit, sortir de chez vous. Il ne m'a rien appris sur ce qui vous regarde : je savais comme lui tout ce que vous valez. Votre esprit ingénieux est aussi libre que votre art, et vivifie un grand talent. Vos plans d'ornement sont, Monsieur, comme je m'honorerais de les avoir composés, si j'étais un aussi bon poète que vous êtes un excellent peintre.

De tous les genres de peintures, le vôtre, me charme le plus ; soit qu'il rentre mieux dans mon goût ; pour la nature pittoresque ; soit parce que les salons que j'ai vus, décorés par vous, m'aient semblé les plus analogues à la promenade environnante. Aussi le seul point qui m'arrête, est le prix réel que vaut un tableau de Robert, quand cet artiste y met du soin. Écrasé comme tout le monde, j'y avais donc renoncé de plein saut⁶⁸. Une légère curiosité vous ayant attiré dans mon petit vallon⁶⁹ de Grèce, a réveillé en moi le goût que votre talent m'inspire, et sans doute aussi le regret de n'oser pas m'en rapprocher. J'ai refusé des⁷⁰ offres qui rentraient dans l'Économie que ce malheureux tems force de mettre aux fantaisies ; mais je ne puis sentir la médiocrité : j'aimerais mieux mon salon nu, que de le voir gâté par des productions hasardées ; et je m'avoue avec regret, que huit tableaux de vous combleraient ma satisfaction. Si vous réfléchissiez qu'un amant des talents, négociant, fils d'artiste⁷¹, ami des artistes, lui-même, ne doit pas être rangé dans la classe des gens qui se donnent l'orgueil de protéger les arts, et qui doivent payer leur sottise vanité ; peut-être consentirez-vous à me traiter comme un affilié de ces arts, et à faire en secret pour moi ce que vous avez fait pour notre ami Sérían. Je l'ignore, mais je juge à ce qu'il m'a dit, que vous l'avez traité en frère. Réfléchissez aussi que la manière antique et simple dont je compose mon salon, peut ajouter, dans l'opinion publique, non à l'estime de vos tableaux ; tout est décidé là-dessus ; mais au désir d'en faire un digne emploi, qui les propagerait avec fruit pour l'artiste. Ce que je redoute surtout serait un reproche de luxe, dans ces moments de pénurie ; et les tableaux d'un très grand maître m'y exposeraient plus que mille autres objets : cependant, si le triste loisir qu'un temps trop dur laisse aux beaux-arts, vous permettait de me sacrifier quelques-unes⁷² de vos matinées ; nul ne saurait que moi à quel prix vous l'auriez voulu ; et je ne dirais à personne que ce qui serait digne de votre talent supérieur. Regardez mon salon comme un encadrement de bon goût que je donne à vos productions, pour qu'on les préfère à toute autre ? Ce serait sous ce point de vue que je voudrais vous voir agréer une chétive offrande, car enfin je n'ai que cent louis à mettre à des tableaux de goût ; ce n'est pas certes payer les vôtres ; mais peut-être est-ce les placer en lieu favorable, pour l'être bien d'autres fois à très haut prix. Soit que vous n'acceptiez ou non, je vous demande votre amitié, comme vous

*avez toute l'estime de votre admirateur, sincère
Beaumarchais*⁷³

Dans cette lettre flatteuse, Beaumarchais en appelle à une opportune fraternité entre artistes, rappelant, entre autres, la profession de son père, qui a été aussi la sienne dans sa jeunesse, horloger du roi. C'est à ce titre qu'il demande à être traité comme un *affilié* des arts. Il y affirme aussi son goût pour « la nature pittoresque » et pour « la manière antique et simple ». Les accents sincères de cette profession de foi ne doivent pas faire oublier l'arrangement auquel il espère aboutir : l'habile négociant ne s'efface jamais complètement derrière « l'ami des artistes ». En fin de compte, Beaumarchais déboursa 5100 livres⁷⁴ pour huit tableaux « de sites champêtres et de ruines » qu'il fera alterner avec « six portes en glaces, ornées de frises en camaïeux⁷⁵ ». Ces toiles seront détruites en mai 1871 dans l'incendie de l'Hôtel de Ville de Paris, où elles avaient été déplacées après la démolition de la folie Beaumarchais. Robert conservera avec le dramaturge, et avec son épouse d'excellentes relations : dans des lettres familières, Mme de Beaumarchais le citera comme l'un des convives réguliers des dîners donnés à son hôtel, auxquels se rendait aussi le sculpteur Charles Dupaty⁷⁶.

Le projet d'aménagement de la Côte Grognon, à Chantilly

Si Beaumarchais donne assurément la pleine mesure de ses talents d'homme d'affaires comme de son tempérament artiste dans la construction de sa folie parisienne et dans l'aménagement de son jardin, d'autres projets d'achats immobiliers et d'aménagements paysagers l'occupent au même moment. Peu après son mariage avec Thérèse de Willermawlaz, en février 1786, le dramaturge se met à la recherche d'une campagne dans les environs de Paris. Son choix se porte sur Chantilly, que Mme de Beaumarchais apprécie tout particulièrement. Sans doute s'est-elle accoutumée au domaine lors de leurs visites aux époux Becht : Beaumarchais s'était en effet lié à un certain Jean-Georges Becht qui, depuis 1784, résidait à Vineuil, dans une propriété située au nord de Chantilly et de ses jardins à la française, de l'autre côté du Grand Canal aménagé par Le Nôtre. La vue donnait sur le château et sur ses parterres, séparés de chaque côté par une avancée d'eau, la « Manche », perpendiculaire au Grand Canal. Le tracé d'ensemble, en forme de croix, se terminait au nord par une sorte d'abside constituée par un vaste hémicycle de gazon appelé le « Vertugadin ». La partie boisée qui s'étendait du côté est du Vertugadin, et jusqu'à Saint-Firmin, le long de la route qui menait à Senlis, était alors connue sous le nom de Côte Grognon.

Au commencement de l'année 1787, le bruit se répand que le prince Louis V Joseph de Bourbon Condé a l'intention de se défaire de ces terrains boisés qui, entre Vineuil et Saint-Firmin, forment la Côte Grognon. L'architecte parisien Aubert⁷⁷, au service d'un certain Samson, propriétaire comme Becht d'une maison à Vineuil, écrit au régisseur de Chantilly le 3 janvier 1787 pour s'entretenir avec lui de la vente de ces terrains. En octobre 1787, quelques mois seulement après avoir fait l'acquisition, pour 204 000 livres, du terrain sur lequel il projette de construire sa folie parisienne, Beaumarchais,

qui n'est pas encore informé du projet du prince de Condé mais qui médite déjà de s'installer à Vineuil, manifeste son intérêt pour une propriété mise en vente par un dénommé Souchet, avant de se raviser. Le 16, il écrit à Becht pour lui dire que la maison ne lui convient pas, « car elle n'a ni cour, ni Écuries, ni remise, ni antichambre, ni retraite pour les domestiques » et « ne comporte à chaque Étage que trois chambres, et deux ou trois cabinets » (annexe 3). Apprenant que Souchet la vend 130 000 livres, somme qu'il juge exorbitante, il se livre, comme à son habitude, à de piquantes saillies : « [...] s'il est assez sage pour désirer d'être le vendeur, je ne suis pas assez fou pour vouloir être l'acheteur. 130 m. l. [mille livres] Ah ! Monsieur Becht ; comme la maison est solidement bâtie, M. Souchet, à ce prix-là, peut espérer la garder 130 ans. Pour moi j'en rirais 130 jours. Ce n'est pas sa maison qu'il vend, c'est le château de Chantilly, parce qu'on le voit de ses fenêtres. » Il évoque aussi, dans cette lettre, « Le goût seul de Mme De Beaumarchais pour chantilly [qu'il] partage à la vérité » qui le « déterminerait pour une habitation convenable s'il s'en trouvait une, ou bien seulement un pied à terre ».

Aussi est-il prompt à demander des « éclaircissements » au sujet de la vente de la Côte Grognon, au début de l'année 1788, lorsqu'il apprend que le prince a l'intention de s'en séparer. Le 6 janvier, il prend l'initiative d'écrire au régisseur général des domaines, Antheaume de Surval⁷⁸, pour lui faire part de son « dessein [...] d'acquérir un domicile vis-à-vis le superbe jardin » et peut-être même de « couvri[r] les offres à Monseigneur pour la totalité » de la côte Grognon (annexe 5). Beaumarchais n'est pas le seul acquéreur potentiel : trois jours avant, l'administrateur du domaine recevait une lettre d'un certain D'Asbousse, lui demandant la préférence sur Samson, qui souhaite se procurer « les parties qui [l']avoisinent, jusqu'à la route » (annexe 7), pour l'achat d'une partie de la Côte Grognon (annexe 4).

Condé et son régisseur font établir par un homme de loi une série de clauses que les futurs acquéreurs devront respecter : la plupart concernent les clôtures qui devront séparer les terrains du parc du château. Elles sont formulées dans un document intitulé « Charges, clauses et conditions relatives à la vente du terrain de la côte Grognon » (annexe 1), qui figure dans un dossier rassemblant des papiers relatifs au « Projet de Concession de la Côte Grognon 1787-1788⁷⁹ », et conservés au musée Condé de Chantilly. C'est dans les années 1970 que le conservateur du musée, Raoul de Broglie, découvre ces archives, auxquelles il consacre un court article dans la *Revue Des Deux mondes*⁸⁰. L'ensemble contient les échanges croisés entre le régisseur général Antheaume de Surval, l'architecte Aubert, Beaumarchais, son ami Becht et deux autres propriétaires de Vineuil, Samson et D'Asbousse. Les lettres rédigées à l'occasion de ces négociations confirment l'intérêt que Beaumarchais prend aux tendances nouvelles qui se dessinent dans l'art des jardins, tout en révélant ses connaissances et ses aptitudes techniques.

Le 9 février 1788, le dramaturge sollicite un entretien avec Antheaume de Surval. Quelques jours plus tard, il se rend à Chantilly pour rencontrer Condé et pour méditer son plan d'aménagement de la côte, suivant en cela les prescriptions du marquis de Girardin, qui recommandait de « commence[r] par bien connaître le pays qui vous environne, & par vous assurer du terrain nécessaire à l'exécution de votre projet⁸¹ ». Mais Condé semble davantage intéressé par le montant de l'offre de ce nouvel

acquéreur, qui « ne propose [...] ni point un prix, ni point un autre » (annexe 17), que par une éventuelle entrevue avec ce dernier, ses « arrangements [...] s'y oppos[a]nt » (annexe 11). Après avoir passé « trois jours à Chantilly, au lieu de trois heures, que dans cette espérance » (annexe 10), Beaumarchais peine à contenir les signes d'une impatience croissante, si bien qu'Antheaume de Surval l'invite à mettre par écrit son projet d'aménagement de la Côte Grognon. Le plan financier que Beaumarchais adresse au régisseur général prévoit la construction de « six belles maisons de campagne » qui, d'après des calculs qu'il détaille longuement, pourront constituer un capital de 300 000 livres et un revenu perpétuel annuel de 15 000 livres (annexe 16). Par l'exposé de cette « spéculation utile », Beaumarchais entre dans les intérêts du prince avec ce ton franc et cavalier qui caractérise aussi ses échanges avec le roi et ses ministres : le « je » n'est pas en reste dans cette démonstration comptable étourdissante (« Je ne pense pas que cela soit juste » ; « Si j'avais l'honneur d'être appelé au conseil de Monseigneur ; je raisonnerais ainsi pour ses intérêts »). À l'en croire, son plan est le seul qui permette au prince de tirer un bon prix de ses terrains sans gâter la vue qu'il en aurait depuis les croisées de son château.

Dans la suite de ses « Observations », ponctuées d'apostrophes au prince, Beaumarchais développe les moyens par lesquels il entend, suivant le programme que se fixait Girardin, *embellir* le site et « y construire, selon un plan donné, des habitations pittoresques, [...] dont tous les points de vue aboutissent au Château. » Toutes les lignes de fuite se rencontrent en un seul point dans ce paysage qui ressemble à un décor peint de théâtre, conçu en fonction d'un angle de vue unique, l'œil du prince, vers lequel les regards convergent :

L'aspect actuel de la Côte ne changera qu'à mesure que le tableau prendra une plus belle forme pour faire l'agrément du Château. Monseigneur aura vendu ses bois, et son parc en restera garni. [...] Si par la suite, Monseigneur est content de cette belle toile de fond ; pour rendre le tableau parfait, il pourra de son côté, sur son propre jardin, former les repoussoirs, ou les 1^{res} coulisses du théâtre, et cet ensemble deviendra la plus belle partie de son Parc.

« Quelque chose de grand, de noble et de mélancolique »

C'est donc en peintre et en dessinateur, attentif aux effets produits par la perspective, que Beaumarchais compose, par touches délicates et suggestives, « un tableau superbe » :

Si j'avais à créer un modèle sur le Premier plan du tableau ; je pourrais supposer que cette Côte, qui s'éloigne et s'élève, a été l'enceinte sacrée, où les tombeaux des anciens Princes étaient placés.

Cette idée a quelque chose de grand, de noble et de mélancolique, fort analogue à la

situation du terrain.

J'y poserais un temple antique dans la forme d'un carré long. J'ornerais le côté étroit, ou la face qui regarderait le Château d'un Péristyle à 4 ou 6 colonnes, avec un grand entablement couvert d'un fronton dégradé. C'est là que les Prêtres des Dieux priaient pour le repos des Princes ; et ce temple ferait ma Principale habitation.

À un certain éloignement, j'élèverais une Pyramide sévère, dans le goût de celles d'Égypte, qui serait censée renfermer les cendres de ces Dynasties. Cette forme ne permettant que peu de jour, j'en ferais mes Écuries, le Grenier le Colombier.

Je supposerais ensuite que près de la Pyramide, il y avait un Corps de garde établi pour veiller sur ce lieu sacré ; je lui donnerais l'aspect d'une forte tour antique, un peu délabrée par en haut. Dans ce lieu seraient les cuisines, offices et les logements de mes gens.

Peut-être unirais-je cette tour, au temple que j'habiterais, par un aqueduc en arcades à jour, dessous et dessus lequel on passerait pour faire les différents services de chez moi.

Au lieu de fermer cette Possession dans le bas par un fossé revêtu en pierre, formant un canal froid et droit. Je supposerais qu'une petite rivière, serpentant au bas du coteau, fermait l'enceinte générale. Je⁸² jetterais sur ce ruisseau, un pont de bois très Pittoresque, et se voyant bien du Château ; il ferait l'entrée de ma possession. Au bout du Pont, dans l'intérieur, j'élèverais une espèce de Tente supposée faite pour 4 hommes défendant l'entrée de l'enceinte ; et cette fabrique deviendrait le logement de mon jardinier, tout près des potagers. Je me garderais bien de couper aucun des bois sur la hauteur ; ils doivent encadrer le ciel et le tableau.

Cette Esquisse donne au hasard une légère idée du plan général que l'on peut proposer au Prince.

Les termes par lesquels Beaumarchais désigne sa composition (« tableau », « esquisse », « premier plan », « toile de fond ») soulignent les emprunts à la peinture et au théâtre. L'amateur de jardins jette sur sa toile (« je jetterais sur le ruisseau ») un paysage propre à susciter l'intérêt, conforme à l'atmosphère du lieu, qui touche et pénètre le promeneur comme le spectateur. C'est la majesté du site qui lui inspire un paysage de ruines, car il s'en dégage « quelque chose de grand, de noble et de mélancolique, fort analogue à la situation du terrain » - la formule pourrait être de Girardin.

La vue pittoresque qu'il imagine, encadrée par la cime des arbres, est marquée par une exigence ostentatoire de variété et d'asymétrie. Au milieu des bois, près d'une « petite rivière, serpentant au bas du coteau » et du pont « pittoresque » qui la traverse, Beaumarchais arrange des fabriques dans le goût antique, avec leur « Péristyle à 4 ou 6 colonnes » et leur « grand entablement couvert d'un fronton dégradé », une pyramide égyptienne et une « forte tour antique, un peu délabrée », qui rappellent les paysages de Robert, mais aussi ceux de Poussin ou du Lorrain, sources d'inspiration des premiers jardins irréguliers. Enclin à conserver les espaces boisés⁸³, si importants dans les jardins anglais, Beaumarchais n'oublie pas non plus les potagers, et jusqu'à la maison de jardinier, que Girardin recommandait de disposer auprès d'un potager maraîcher, d'un verger et d'« une pépinière sans alignement⁸⁴ » qui viendraient se fondre dans un décor

pittoresque. Loin des « lignes droites » et des « courbes régulières [qui] sont si froides et monotones ! », son tracé suit les caprices de l'imagination. Il estime d'ailleurs que « Chantilly n'a d'autre défaut que d'avoir trop de symétrie ». Ce n'est pas rendre justice à Condé et à son architecte, Jean-François Leroy, qui avaient aménagé, à l'est du parterre nord de Le Nôtre, un jardin anglo-chinois ainsi qu'un hameau, quelques années avant que la reine ne fasse construire celui de Trianon⁸⁵. Mais Beaumarchais souhaite créer de grands contrastes entre la Côte Grognon et les parterres géométriques de Le Nôtre. Aussi se campe-t-il en architecte paysager du parc de Chantilly. L'apparente retenue qu'il manifeste à travers les procédés de modalisation ou d'atténuation (constructions hypothétiques, récurrence du verbe « supposer »...) n'amoindrit en rien la puissance d'affirmation d'un « je » démiurgique (« si j'avais à créer »), qui se soucie peu des conditions pratiques de réalisation de son projet. La description du paysage est aussi vague que le calcul des revenus supposés des terrains était rigoureux : les localisations sont imprécises, sans chiffre ni mesure (« à un certain éloignement » ; « près de la pyramide » ; « au bas du coteau » ; « au bout du pont, dans l'intérieur » ; « tout près des potagers »). La différence est grande entre ce mémoire et celui que l'architecte Aubert avait soumis au prince de Condé quelques jours plus tôt, le 22 février 1788, après avoir recueilli l'avis des différents propriétaires de Vineuil. Le projet d'Aubert, qui, selon toute apparence, prend appui sur un plan qui lui a été remis⁸⁶, est à la fois plus modeste et plus précis. Chaque acquéreur demeurant libre de faire bâtir la propriété qu'il souhaite, Aubert s'en tient aux nécessaires chemins ou clôtures qu'il faudra bâtir pour séparer le parc de Chantilly de ces lotissements (annexe 14), quand Beaumarchais suggérait à Condé de « donner le terrain gratis ; à condition seulement d'y bâtir 6 Maisons agréables » (annexe 16) :

1° Un chemin commode pour arriver à chacun, ce qui nécessite absolument une chaussée pavée dans une largeur au moins de 18 pieds sur la longueur présentée par ledit terrain, mais encore sur celle de l'intervalle de St-Firmin d'un côté, et de Vineuil de l'autre.

2° Toute la clôture à faire pour séparer ledit terrain, objet de dépense inévitable pour donner de l'essor à la spéculation.

3° La clôture en canal sur la face des Jardins pour séparer les propriétés de celle de S. A. S Monseigneur le Prince de Condé.

Condé ne sera pas convaincu par la proposition de Beaumarchais, lequel laisse éclater sa déception dans une lettre à Antheaume de Surval, où il rappelle les mérites d'un projet qui aurait évité de faire de la Côte Grognon « un second Vineuil », dont l'aspect lui semble « si laid, si bizarre » (annexes 16 et 17). Beaumarchais résidera néanmoins à Chantilly durant l'été 1788, en louant la Maison d'un certain Volant, appelée aussi Maison Narcisse⁸⁷. S'il n'a pas su plaire au maître de Chantilly, ce projet d'aménagement de la Côte Grognon aura au moins permis de mettre en lumière un visage méconnu de Beaumarchais, *ami ou affilié des arts*, qui n'hésite pas à prendre le pinceau ou l'équerre, quand l'occasion se présente. Cette méconnaissance est sans doute en partie

imputable à la célébrité de sa folie du faubourg Saint-Antoine, qui a occulté ses autres projets d'aménagements : il est peu probable que celui de la Côte Grognon soit isolé. Gageons que les archives n'ont pas fini de livrer leurs secrets.

Annexes

Bibliothèque et Archives du château de Chantilly - Série B - I Chantilly (1-B-006)

Projet de Concession de la Côte Grognon.

Pièces du dossier classées dans l'ordre chronologique

1. Charges Clauses et conditions Relatives à la Vente du terrain de la Côte Grognon [non datées] : 3 folios.
2. Lettre d'Aubert à Antheaume de Surval, 3 janvier 1787 : 2 folios.
3. Lettre de Beaumarchais à Becht, 16 octobre 1787 : 2 folios.
4. Lettre de D'Asbousse à Antheaume de Surval, 3 janvier 1788 : 2 folios.
5. Lettre de Beaumarchais à Antheaume de Surval, 6 janvier 1788 : 1 folio.
6. Billet non signé d'Aubert à Antheaume de Surval, 7 janvier 1788 : 1 folio.
7. Lettre de Samson à Antheaume de Surval, 20 janvier 1788 : 1 folio.
8. Lettre d'Aubert à Antheaume de Surval, 8 février 1788 : 3 folios.
9. Lettre de Beaumarchais à Antheaume de Surval, du 9 février 1788 : 1 folio.
10. Lettre de Beaumarchais à Antheaume de Surval, jeudi [14 février] 1788 : 1 folio.
11. Billet non signé d'Antheaume de Surval à Beaumarchais, 1[4 février] 1788 : 2 folios.
12. Lettre de Samson à Antheaume de Surval, 21 février 1788 : 3 folios.
13. Lettre d'Aubert Antheaume de Surval, 22 février 1788 : 1 folio.
14. Mémoire d'Aubert sur la Côte Grognon, [22 février 1788] : 3 folios.
15. Lettre de Beaumarchais à Antheaume de Surval, du 26 février 1788 : 1 folio.
16. Mémoire de Beaumarchais, intitulé « Observations demandées, Sur la Côte Grognon, à Chantilly », adressé à Antheaume de Surval dans sa lettre du 26 février 1788 : 8 folios.
17. Lettre de Beaumarchais à Antheaume de Surval, 3 mars 1788 : 3 folios.

Charges, Clauses et Conditions Relatives à la vente du Terrain de la Côte Grognon⁸⁸.

Article 1er

Ledit terrain sera vendu à raison de la toise superficielle, il sera en outre imposé un modique Cens, afin de Conserver à S. A. S. la directe sur ledit Terrain Conformément à la Coutume.

Art. 2.

Les acquéreurs seront tenus de clore leurs jardins du côté du grand Canal, par un Canal de la largeur qu'ils Jugeront à propos [illisible], mais ils ne pourront le clore par aucun mur, charge, treillage ou charmille.

Art. 3.

Les acquéreurs ne pourront point avoir de porte du côté du Parc, si ce n'est le cas où il plairait à S. A. S. de leur accorder cette faveur, à titre de grâce seulement et non à titre de propriété, au moyen de quoi S. A. S. pourra faire supprimer quand il lui plaira les portes qu'elle aurait bien voulu accorder dans son Parc, sans autre formalité de Justice qu'une simple sommation.

Art. 4.

Seront tenus les acquéreurs des terrains qui avoisinent le grand vertugadin, de faire à leurs frais, un mur de clôture de la plus grande solidité de dix pieds de haut de deux pieds d'Épaisseur.

Art. 5.

S'obligeront les acquéreurs de la totalité des terrains, d'y construire des Bâtimens dans l'espace de⁸⁹ Lesdits Bâtimens auront une forme propre à l'extérieur, couverte en treilles ou ardoises, non en autre chose ; seront même lesdits acquéreurs tenus de remettre à S. A. S. Mgr Le Prince de Condé, avant la Construction desdits Bâtimens, les plans des Coupes, décorations, Élévations qu'ils projetteront de faire.

[Lettre d'Aubert à Antheaume de Surval, 3 janvier 1787]

Monsieur

D'après ce que M. Bouton vient de m'apprendre que les terrains de la Côte Grognon vont être vendus, j'ay l'honneur de vous rappeler que pour vous avoir pressenti il y a quelque temps pour traiter des terrains qui entourent le clos de Mr Samson. Il désire faire relier ces parties avec son nouveau jardin. Je me propose d'avoir l'honneur de vous voir un jour de la semaine prochaine pour conférer avec vous de cette affaire la même des autres terrains qui dépendent de cette côte.

J'ay l'honneur d'être avec mon sincère et inviolable attachement

Monsieur

Votre très humble et très obéissant serviteur

Paris le 3 janv 1787. Aubert

Architecte expert des bâtiments, rue de la Magdeleine St-Honoré

[Lettre de Beaumarchais à Becht, 16 octobre 1787]¹¹²

Chantilly ce mardi 16 octobre 1787

Tout considéré, Monsieur, je vous prie de ne faire aucune démarche pour vous assurer si Mr Souchet veut vendre ou non sa maison. À quelque bon marché qu'il la donnât, il faudrait que j'y dépensasse encore plus de vingt mille livres. Car elle n'a ni cour, ni Écuries, ni remise, ni antichambre, ni retraite pour les domestiques.

Cette maison, qui a quelque apparence en dehors, ne comporte à chaque Étage que trois chambres, et deux ou trois cabinets. La⁹⁰ position de la cage de l'escalier a tout gâté. de sorte qu'après même y avoir dépensé un millier de louis, je n'aurais encore qu'une bicoque.

Le⁹¹ propriétaire qui l'a bâtie, a compté sans doute ne jamais s'en défaire, car, dans l'état où elle est, elle ne peut convenir à personne d'aisé. Quand il la donnerait pour deux mille louis, elle me reviendrait toute meublée à plus de 80 m. l. Et je puis avoir demain, au bord de la Seine, à cinq lieues de paris, un joli petit château qui a 25 lits de maîtres, meublé comme les plus beaux hôtels de paris, Écuries pour 30 chevaux, chapelle, vacherie, laiterie, grande serre chaude, 28 arpents de jardins, adossé à la forêt de Sénart, pour moins de cent mille francs.

Le goût seul de Mde De Beaumarchais pour chantilly que je partage à la vérité, me déterminerait pour une habitation convenable s'il s'en trouvait une, ou bien seulement un pied à terre, et la maison de M. Souchet ne peut être ni l'un ni l'autre.

Manquée comme maison de campagne et trop chère pour une simple retraite, elle ne convient qu'à celui qui l'a construite, comme un enfant borgne ou boiteux, ne peut plaire qu'à ses parents.

Je vous salue et vous remercie, mon cher Monsieur Becht et vous prie de conserver votre amitié à votre dévoué Serviteur

B.

En finissant ma lettre, j'apprends que M. Souchet veut vendre sa maison 130 m. l. Cela me prouve qu'après avoir fait une grande faute, il voudrait bien la réparer ; mais s'il est assez sage pour désirer d'être le vendeur, je ne suis pas assez fou pour vouloir être l'acheteur. 130 m. l. Ah ! Monsieur Becht ; comme la maison est solidement bâtie, M. Souchet, à ce prix-là, peut espérer la garder 130 ans. Pour⁹³ moi j'en rirais 130 jours. Ce

n'est pas sa maison qu'il vend, c'est le château de Chantilly, parce qu'on le voit de ses fenêtres. Mes respects je vous prie, à Mde Becht, je pars pour Paris dans l'instant.

[Lettre de D'Asbousse à Antheaume de Surval, 3 janvier 1788]

Paris le 3^{er} 1788

M. Aubert architecte de Mr Samson, Monsieur est venu hier à Paris de St Firmin, Mr Samson n'étant pas chez lui et ne revenant pas de la journée, il a passé chez moi, et m'a trouvé, il m'a assuré qu'il avait appris, que la vente ou l'accensement de la côte Grognon, était arrêté et signé; je me hâte de me vous écrire, avant que M. Samson le puisse, pour vous demander sur son nom la préférence sur cet accensement ou cette vente.

Je⁹⁴ désirerais avoir, depuis son mur, jusqu'à la route montante de la grille du lude⁹⁵, bien entendu faisant soustraction, de ce que le prince se réserverait, soit en Bas du côté du canal soit en montant sur le flanc de son côté de la route montante à la grille du lude, et de Samson.

Quelles en seraient les conditions, vous sentez comme moi Monsieur, combien il est [illisible] si le prince prend ce parti, que Mr Samson ne soit point couvert par un Bâtiment qui lui [illisible] l'air de son jardin. Il a en [illisible] de vous en parler, comme je connais, depuis que j'ai habité votre pays, [illisible] obligeance jusqu'à ce que vous voudrez bien me faire Réponse, à moi directement sur cet objet, et Samson n'appellera jamais des décisions du prince, et tout ce que vous voudrez bien décider le sera pour lui — il me prie donc de vouloir bien songer à lui soit pour la vente en propriété s'il y a lieu, ou à l'accensement si c'est l'intention de Mgr ———

J'ay l'honneur d'être avec la plus parfaite considération

Monsieur

Votre très humble et très obéissant serviteur

D'Asbousse

rue Transnonain no 49

[Lettre de Beaumarchais à Antheaume de Surval, 6 janvier 1788]¹¹³

Paris, ce 6^{er} 1787⁹⁷.

J'ai appris, Monsieur, par un Maçon de Chantilly, que Monseigneur⁹⁸ se déterminait à vendre la côte Grognon, et qu'une compagnie se présentait. y aurait-il de l'indiscrétion, Monsieur, de vous demander quelques éclaircissements à ce sujet ?

Ayant moi-même le dessein, comme vous le savez, d'acquiescer un domicile vis avis le

superbe jardin, il serait possible que je couvrise les offres faites à Monseigneur pour la totalité. Je n'ai rien que de vague et sur le terrain et sur les conditions de vente ; mais si vous avez égard a ma prière, je ne vous ferai pas languir pour ma réponse. Recevez tous mes remerciements, d'avance ; et faites-moi l'honneur de me croire avec la plus haute considération.

Monsieur

Votre très humble et très obéissant Serviteur

Caron de Beaumarchais

[Billet non signé d'Aubert à Antheaume de Surval, 7 janvier 1788]

Aubert a l'honneur d'assurer monsieur Antheaume de ses très humbles civilités, il est parti ce matin de Paris avec le désir de le voir, et il est bien affligé de ne pas le trouver, devant retourner ce soir à Paris. Cependant comme il ne partira de Chantilly qu'à 6 heures, il espère qu'il sera possible que Monsieur Antheaume soit de retour à cette heure pour avoir l'honneur de le voir et causer avec lui. Il joint à lettre de Mr Samson adressée à monsieur Antheaume ; si Aubert n'avait pas un rendez-vous demain matin avec Mr[illisible] procureur Gal de la Seine, pour affaires pressantes, il ne serait pas si exigeant

St. firmin ce lundi 7 janv 1788.

[Lettre de Samson à Antheaume de Surval, 20 janvier 1788]

À Paris ce 20 janvier 1788.

J'⁹⁸apprends Monsieur en arrivant de la campagne, que le prince s'est décidé à vendre toutes les parties de la côte grognon ; j'espère que vous voudrez bien ajouter aux obligations que je vous ai déjà celles de me procurer par asseurement, ou en forfait les parties qui m'avoisinent, jusqu'à la route. Je prie Mr Aubert de vous remettre cette lettre ; et je m'en rapporte entièrement à vous sur les conditions. Ma reconnaissance égale tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Samson

[Lettre d'Aubert à Antheaume de Surval, 8 février 1788]

J'ai l'honneur de vous faire tous mes remerciements Monsieur de l'avis que vous avez eu la bonté de me donner à l'égard du terrain de la Côte Grognon, mais les personnes qui auraient des intentions sur ce terrain désireraient en connaître les conditions pour en offrir un prix ; comme je compte aller à Nogent dimanche et que je passerai quelques jours à St firmin, j'aurai l'honneur de vous voir, et de causer de cette affaire avec vous. Monsieur Samson et Madame Hocquart qui viennent lundi prochain à St firmin, comptant descendre chez vous vers les une heure après-midi, je m'y rendrai aussi de Nogent où j'aurai passé le dimanche, là nous conviendrons ensemble du jour que nous pourrons nous voir.⁹⁹

J'ai l'honneur d'être avec un très haut attachement
Monsieur,
Votre très humble et très obéissant serviteur
Aubert

Ce 8 fév 1788

[Lettre de Beaumarchais à Antheaume de Surval, 9 février 1788]¹¹⁴

Paris ce 9 fév 1788.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre dont vous m'avez honoré. Quoique je ne me porte pas bien, je ne voudrais pas que les intentions de Mgneur souffrissent le moindre retard. Je compte donc me rendre à chantilly dans la journée de mardi, et vous demander l'honneur d'une conférence ou ce jour même, si j'arrive d'assez bonne heure ; ou mercredi matin si je suis forcé de m'y rendre trop tard la veille. Je serai fort aise que cette occasion me procure l'honneur de vous assurer, en vous rendant grâce de votre obligeante politesse, que je suis avec la plus haute considération.

Monsieur.
Votre très humble et très obéissant Serviteur
Caron De Beaumarchais

[Lettre de Samson à Antheaume de Surval, 21 février 1788]

à Paris ce 21 février 1788.

Je¹⁰⁰ vous ay déjà bien des obligations monsieur, puis-je espérer que vous voudrez bien me rendre encore un service, si toutefois vous ne trouvez pas ma demande indiscrete, je vous la formule ici brièvement.

Vous savez que mon jardin n'est pas encore fait, que j'ai les maçons chez moi pour peu de temps encore, et que quand la côte grognon sera vendue, j'ai lieu d'espérer que S. A. S. me donnera la préférence pour l'acquisition au même prix, de la partie qui est encore en ma possession, et la route du lude.

Si le prince avait la bonté de me permettre pendant que j'ai les ouvriers, et avant que mon jardin soit [apprivoisé ?] d'enclorre dès à présent la portion que je désire dont j'ay l'honneur de vous envoyer un petit plan, que j'ai fait relever sur celui de la côte grognon remis à Mr Aubert, ce serait hâter ma jouissance, m'éviter beaucoup de dégâts dans mon jardin, et je vous soumetts par cette lettre, qui équivalut ma soumission en forme, telle que vous la jugerez nécessaire de payer à son altesse sérénissime, le prix de l'estimation qu'elle fera faire des bois, dont je ne ferai rien abattre, le prix du terrain sur le pied de celui auquel la côte grognon se vendra, ou sur le pied qu'il plaira à S. A. S de fixer avec les intérêts du tout à compter du jour que j'aurai la permission d'enclorre. J'¹⁰¹espère Monsieur que vous trouverez ma demande assez raisonnable pour être mise sous les yeux de Son altesse Sérénissime, et que présentée par vous, j'aurai lieu d'en obtenir le succès. Mon empressement sur cet objet ne porte absolument que sur ma position actuelle, le moment de l'arrangement dans mon jardin, et le désagrément en obtenant ce qui me ferait tant de plaisir, ce dont S. A. S me flattez de la préférence, de voir les maçons revenir dans mon jardin, et garder mes plantations, et les embellissements que j'ai ordonnés. Soyez persuadé de ma reconnaissance, ainsi que des sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre très humble et très obéissant serviteur.

S. Samson

[Lettre d'Aubert à Antheaume de Surval, 22 février 1788]

Monsieur

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai fait avec les personnes qui prennent intérêt, au terrain de la Côte Grognon, toutes les réflexions qu'une affaire de cette importance peut exiger ; vous trouverez ci joint nos observations et vous verrez à quoi se porterait notre soumission. J'ai exprès détaché ce résultat de ma lettre comme l'ayant jugé être bon à présenter au conseil de Monseign. Le Prince de Condé

J'ai l'honneur d'être avec un très sincère attachement.

Monsieur

Votre très humble et très obéissant serviteur
Aubert

Paris ce 22 février 1788.

[Aubert, Mémoire sur la Côte Grognon]

Le terrain de la Côte Grognon contenant environ 27 000 toises peut supporter une division de six ou sept établissements qui auraient chacun la quantité de 4 à 5 arpents, c'est une portion de terrain suffisante pour une maison d'agrément, en considérant la position et même la Jouissance d'un des plus Beaux Jardins, car autrement il serait impossible de faire une maison de campagne dans un si petit espace de terrain; on ne peut trouver dans cette quantité, qu'une force, un Bâtiment isolé avec des ailes, un potager et un ou deux petits fleuristes¹⁰² au plus, c'est donc en faveur d'une position très agréable qu'on se contenter d'une si petite portion de terrain.

En considérant sous un autre point de vue cette masse de terrain, nous ne pouvons laisser sous silence, les difficultés à vaincre pour donner à chaque portion ce qui doit appartenir à une propriété¹⁰³.

1° un chemin commode pour arriver à chacun, ce qui nécessite absolument une chaussée pavée dans une largeur au moins de 18 pieds sur la longueur présentée par lesdits terrains, mais encore sur celle de l'intervalle de St firmin d'un côté, et de Vineuil de l'autre.

2° toute la clôture à faire pour séparer lesdits terrains, objet de dépense inévitable pour donner de l'essor à la spéculation.

3° la clôture en canal sur la face des Jardins pour séparer les propriétés de celle de S. A. S Monseigneur le Prince de Condé.

4° la dépense à laquelle l'objet à construire sur chaque propriété nécessitera, à cause du genre de bâtisse qu'on désire ; on ne peut se dissimuler qu'un pavillon orné n'occasionne beaucoup plus de dépense que des maisons ordinaires.

Nous rapporterons ici un objet vendu à St firmin l'année dernière pour comparer nos offres avec la valeur dudit objet.

un terrain contenant environ 3000 toises, clos de toutes parts avec maison et autres bâtiments utiles à différents détails, ayant quelques meubles qui faisaient partie de l'acquisition, a été vendu de Gré à gré 12 000 [livres]. Nous¹⁰⁴ ajouterons que le chemin pour y arriver est très facile et très agréable. La vue n'en cède en rien à celle de la Côte Grognon.

Si on distrair seulement la vente des matériaux que les bâtiments ont produits d'après les preuves que nous en pouvons donner, il reste pour le prix de ce terrain 6000 [livres]. Ce qui porte le prix de la toise à 2 [livres] ou celui de l'arpent 1800 [livres].

Il résulte de ces diverses opérations et rapports, qu'en portant les 27 000 toises du terrain de la Côte Grognon, au dit prix, que ce serait pour la somme de 54 000 [livres] que nous payerions en deux années en demandant la faveur de ne pas payer les Lots et ventes des premières mutations.

[Lettre de Beaumarchais à Antheaume de Surval, jeudi 14 février 1788]¹¹⁵

Ce Jeudi au soir.

Mon laquais m'apprend, Monsieur, que je ne pourrai peut-être pas voir M.gneur demain. Je n'ai passé trois jours à chantilly, au lieu de trois heures, que dans cette espérance. Mes affaires m'appellent à Paris, je vous prie de me faire dire positivement sur quoi je puis compter pour le oui, ou le non, de cette courte audience. Dans le cas de la négative, je me hâterais de partir demain matin. S'il vous était possible de me procurer l'honneur et la faveur de la conférence désirée, je retarderais mon départ jusqu'à l'après midi. J'ai fait un résumé de toutes mes réflexions, qui pourrait frapper Monseigneur, et le mettre à portée de prendre le parti qui lui Semblerait le plus avantageux. Recevez mes excuses et les remerciements de celui qui a l'honneur d'être avec la plus parfaite considération

Monsieur

Votre très humble et obéissant Serviteur Caron de Beaumarchais

[Billet non signé d'Antheaume de Surval à Beaumarchais, [14 février ?] 1788]¹¹⁶

J'ai effectivement proposé à M. S. A S. de vous entendre relativement à l'affaire en question, mais cette proposition n'a pas eu de succès, les arrangements du Prince s'y opposent, sa matinée de demain est prise par des rendez-vous particuliers et des soins domestiques ; le Prince m'a chargé, d'après le compte que je lui ai rendu de vos offres et de vos observations, de vous dire de faire faire un plan de vos projets, d'y joindre un mémoire instructif de me remettre le tout et de me dire votre dernier mot sur le prix du terrain ce ne sera que d'après [illisible] de ces objets que S. A. S se déterminera.

Ce Jeudi soir 1[4¹⁰⁵].

[Lettre de Beaumarchais à Antheaume de Surval, 26 février 1788]¹¹⁷

Paris ce 26 fév.er 1788

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous adresser les observations que vous m'avez autorisé à faire sur le plan de la côte grognon.

S'il fait naître une meilleure idée, j'aurai assez gagné, en donnant à Mgneur une preuve de mon zèle respectueux, et à vous, Monsieur, ainsi qu'à M. Le Roi un témoignage de la haute considération avec laquelle

Je Suis,

Monsieur

Votre très humble et obéissant Serviteur. Caron de Beaumarchais

[Mémoire de Beaumarchais sur la Côte Grognon, adressé à Antheaume de Surval, dans la lettre du 26 février 1788]¹¹⁸

Observations demandées,

Sur la Côte Grognon,
à Chantilly

—
On y suppose 30 arpents, dans lesquels on pourra bâtir six belles maisons de campagne.

—
30 arpents font 27 mille toises¹⁰⁶.

—
Si la toise était vendue 8 les 27 mille rendraient..... 216,000.

—
Un cens de 6 deniers par toise, ferait une rente de 675 et pour les 27 mille toises un capital de..... 13,500.

—
Les 6 maisons de campagne estimées modérément l'une dans l'autre, à la vente 60,000 [livres] rendront au moins une mutation sur 6 maisons, tous les ans. C'est une rente de 3000 [livres] de casuel capital 60,000.

On suppose que l'arpent de bois sera estimé 500 [livres]. Les 30 arpents rendront..... 15,000.

Ces 30 arpents de Roc vaudraient donc à Monseigneur, en capital 304,500 [livres].

Ou bien en revenu perpétuel, par an, 15,425 [livres].

Je pense que son Conseil n'a pas pu se le proposer.

—
Comparaison Équitable

—
Les arpents sur les hauteurs de Chantilly, sont loués 2 [livres]. C'est sur le pied de 40 [livres] l'arpent ; et les cultivateurs ne s'y retirent pas [illisible].

Les arpents labourables, dans les bas-fonds de St. Firmin, se vendent 200 [livres] l'arpent.

Ainsi ces mêmes 30 arpents, en terres productibles, seraient vendus, derrière le Parc 6000 [livres] et sur du Roc à défricher, les 30 arpents sont proposés à 216000 [livres]. C'est vendre la vue de Chantilly, dont Monseigneur a la bonté de donner la jouissance à tout le monde, 210 mil. liv. avec la certitude d'y dépenser plus de 400 m. liv. Je ne pense pas que cela soit juste.

Si j'avais l'honneur d'être appelé au Conseil de Monseigneur ; je raisonnerais ainsi pour ses intérêts.

Les 30 arpents de la Côte Grognon ne rendent pas un sol de revenu. Toute¹⁰⁷ cette partie est d'une vue triste et monotone. Les bois sont vieux dans les bas-fonds, et nuls sur les hauteurs. C'est un lieu qu'il faut embellir.

Veut-on regarder ce changement comme pur agrément pour le Prince ? en faisant la

vente de ces 30 arpents ; soumettez les acquéreurs à y construire, selon un plan donné, des habitations pittoresques, dont l'aspect embellisse le parc, et dont tous les points de vue aboutissent au Château.

Ne laissez abattre, surtout, aucun bois par les acquéreurs, qu'en proportion que leurs fabriques l'exigeront, suivant le plan général du tableau et à mesure seulement que leurs jardins se formeront ; afin que Monseigneur n'ait pas sous les yeux pendant 20 ans une côte aride et des murs décharnés, aucun argent ne peut payer un désagrément de ce genre. Mais soumettez ces acquéreurs à vous acheter les bois au prix qu'ils seront estimés par les Marchands du Pays, qui doivent les exploiter en Coupe. L'aspect actuel de la Côte ne changera qu'à mesure que le tableau prendra une plus belle forme pour faire l'agrément du Château. Monseigneur aura vendu ses bois, et son parc en restera garni. C'est une observation majeure, c'est se procurer leur valeur, en en conservant la jouissance. Si par la suite, Monseigneur est content de cette belle toile de fond ; pour rendre le tableau parfait, il pourra de son côté, sur son propre jardin, former les repoussoirs, ou les 1res coulisses du théâtre, et cet ensemble deviendra la plus belle partie de son Parc.

—
Veut-on envisager la vente des 30 arpents de la Côte comme une spéculation utile ? ne dégoûtez point les gens riches de venir y former des établissements par la disproportion du prix qu'on exige, avec la valeur réelle du terrain.

Observez, comme je l'ai dit, que six belles maisons bâties sur cette Côte, vaudront à la vente au moins 60 m. liv. l'une dans l'autre. Qu'une seule mutation par an sur les 6 maisons, ce qui est une évaluation très modérée, donnera en lots et ventes un revenu de 3000 [livres]. Capital..... 60,000.

Mettez sur ces terrains un Cens très modéré par toise, dont les $\frac{3}{4}$ rachetables au denier 20 et le 4e quart non rachetable, pour conserver la directe à Monseigneur, à 2 [deniers] de cens, les 27 mille toises donneraient un revenu de 2700 [livres], équivalent au capital de.....54,000.

Supposons que les bois seront estimés l'un dans l'autre à 500 [livres] l'arpent ; les 30 arpents rendront à Monseigneur..... 15,000.

La Côte Grognon me paraît bien vendue à..... 129,000 [livres], qui donneraient 5,600 [livres] de rente, et un tableau superbe à Monseigneur, ses bois vendus restant sur pied. C'est¹⁰⁸ une belle Spéculation.

—
Observez que le Château de Montmorency, sur la plus belle vallée du monde, à 3 lieues de Paris, avec le petit Château, des Eaux Superbes, 60 arpents de Parc magnifiquement boisés, les plombs, les grilles, etc. a été vendu avec peine 120. mille liv. il y a 2 ans.

Observez que toute la Côte où est la maison du Père Lachaise, près Paris, ayant 112 arpents boisés, une maison bâtie sur des eaux, a été vendue, à la retraite des jésuites, 72 m. liv.

Observez qu'au bord de la Seine, adossée à la forêt de Sénart, est une superbe maison bâtie et toute meublée avec trente arpents de terrain, que Madame de Champcenetz offre pour 100 mil. Liv.

Observez qu'on ne bâtira pas 6 maisons de Campagne sur la Côte Grognon, sans y dépenser au moins 400 mille livres, et que Monseigneur y gagnerait déjà beaucoup s'il

donnait le terrain gratis ; à la condition seulement d'y bâtir 6 Maisons agréables. Je¹⁰⁹ joins ici l'aperçu comparatif qui me fait porter à mille écus par an, les droits de Mutations de ces 6 maisons sur la Côte.

Mutations Connues à Vineuil et St. Firmin

Maison Volant en 5 [illisible].....vendue en 3 fois.

Maison Bayier en 10.....2.

M..... Becht en 10.....3.

M..... Souchet en 5.....1.

M..... Hocquart en 5.....3.

M..... Mortier en 5.....2.

M..... Henri en 5.....1.

M..... Le Bel en 10.....2.

M..... Samson en 10.....2.

C'est.....19 Mutations

En 7 ans environ ; ou près de 3 mutations par an.

—

Comparaison

À Vineuil et à St. Firmin, année commune, 2 à 3 mutations par an, sur 9 Maisons assemblées.

Sur la Côte Grognon.

J'estime une Mutation par an pour 6 Maisons qu'on bâtira ; c'est mettre ce produit à près de 2/3 moins que les Mutations de Vineuil.

Mais veut-on faire l'essai d'un autre moyen d'en tirer bon parti ?

Que Monseigneur fasse faire, ou que S. A. adopte un plan général de cette Côte ornée, - composée de 6 scènes variées, en formant un grand ensemble dans le goût des tableaux de Claude Lorrain, ou d'autres peintres.

Que sans toucher aux cinq dernières scènes, Monseigneur cède d'abord le terrain de la 1re, à un prix modéré ; en supposant l'acquéreur homme de goût, cette 1re partie du tableau bien exécutée donnerait une idée fort juste de ce que le tout doit devenir ; et le reste de la Côte n'étant point dégarni de bois, continuerait d'offrir pour le Château le même aspect dont on s'est contenté jusqu'à ce jour ; cette 1re scène peut être telle, que beaucoup de Gens riches se disputent un jour l'honneur d'exécuter les autres sur ce plan ; alors on vendrait plus cher les terrains ; leur agrément étant bien mieux connu. Les hommes achètent ce qui les frappe ; peu sont tentés de mettre un prix à ce qu'il leur faut deviner.

—

Si j'avais à créer un modèle sur le Premier plan du tableau ; je pourrais supposer que cette Côte, qui s'éloigne et s'élève, a été l'enceinte sacrée, où les tombeaux des anciens Princes étaient placés.

Cette idée a quelque chose de grand, de noble et de mélancolique, fort analogue à la

situation du terrain.

J'y poserais un temple antique dans la forme d'un carré long. J'ornerais le côté étroit, ou la face qui regarderait le Château d'un Péristyle à 4 ou 6 colonnes, avec un grand entablement couvert d'un fronton dégradé. C'est là que les Prêtres des Dieux priaient pour le repos des Princes ; et ce temple ferait ma Principale habitation.

À un certain éloignement, j'élèverais une Pyramide sévère, dans le goût de celles d'Égypte, qui serait censée renfermer les cendres de ces Dynasties. Cette forme ne permettant que peu de jour, j'en ferais mes Écuries, le Grenier le Colombier.

Je supposerais ensuite que près de la Pyramide, il y avait un Corps de garde établi pour veiller sur ce lieu sacré ; je lui donnerais l'aspect d'une forte tour antique, un peu délabrée par en haut. Dans ce lieu seraient les cuisines, offices et les logements de mes gens.

Peut-être unirais-je cette tour, au temple que j'habiterais, par un aqueduc en arcades à jour, dessous et dessus lequel on passerait pour faire les différents services de chez moi.

Au lieu de fermer cette Possession dans le bas par un fossé revêtu en pierre, formant un canal froid et droit. Je supposerais qu'une petite rivière, serpentant au bas du coteau, fermait l'enceinte générale. Je¹¹⁰ jetterais sur ce ruisseau, un pont de bois très Pittoresque, et se voyant bien du Château ; il ferait l'entrée de ma possession. Au bout du Pont, dans l'intérieur, j'élèverais une espèce de Tente supposée faite pour 4 hommes défendant l'entrée de l'enceinte ; et cette fabrique deviendrait le logement de mon jardinier, tout près des potagers. Je me garderais bien de couper aucun des bois sur la hauteur ; ils doivent encadrer le ciel et le tableau.

Cette Esquisse donne au hasard une légère idée du plan général que l'on peut proposer au Prince.

Peut-être n'est-il pas à propos de former une enceinte régulière du Vertugadin, en y mettant des murs de dix pieds, et deux pavillons dans le haut. Chantilly n'a d'autre défaut que d'avoir trop de symétrie. Il semble qu'un Château aussi superbement irrégulier, eût demandé d'autres jardins ! Les lignes droites, les courbes régulières sont si froides et monotones ! d'ailleurs l'aspect de Vineuil, à main gauche du Vertugadin, est si laid, si bizarre, qu'il semble exprès placé pour que la Comparaison rende la Côte plus piquante : comme on met, dans certains tableaux, un nègre auprès d'une belle femme. Alors il conviendrait peut-être que ce tableau, d'un naturel précieux, commençât dès le Vertugadin.

Mais tout cela doit être soumis au bon goût de Monseigneur, et à la discussion éclairée de MM. Antheaume et Le Roi. Surtout qu'on n'abatte pas les bois. Cette Côte ne vaudrait plus rien pour personne.

Beaumarchais

[Lettre de Beaumarchais à Antheaume de Surval, 3 mars 1788]¹¹⁹

Paris ce 3 Mars 1788 -

Je vous demande pardon, Monsieur, je n'ai point fait de Propositions, mais de simples observations que vous aviez paru désirer. Je regrette bien que mes idées s'éloignent autant des Plans de Monseigneur ; je vous ai donné mes motifs.

Observez cependant que je ne propose point qu'on ôte l'Encadrement du Canal, ni point un prix, ni point un autre. Au contraire, mon avis est que si le tableau projeté n'est pas mille fois plus beau que ce qui existe, il n'y a pas d'argent qui puisse réparer cette perte.

Observez encore, je vous prie, que l'on ne doit couper des bois, que pour embellir, non pour gêner. que c'est la 1^{ère} condition de la vente ; et qu'à quelque prix qu'on estime l'arpent de ces bois ; l'acquéreur du terrain doit les acheter, sans les Abattre ; ce qui laisse l'arpent et la Jouissance à Monseigneur.

D'après ces réflexions, vous jugez bien, Monsieur, que le Château ne peut retirer 3. ou 4. moutures du même sac, et que gêner les Bâtitteurs, sur la forme de leurs fabriques, sur la plantation des jardins, s'en réserver tout l'agrément, et leur vendre l'arpent boisé à environ 8. mil. francs, est une chose improposable. Mais ce qui serait pire encore ; serait de mettre un¹¹¹ prix quelconque au délabrement de la Côte en laissant à chacun la liberté d'en faire un second Vineuil.

Quant à moi, Monsieur, qui aime beaucoup Chantilly ; je ne mets point de conditions au prix de quelques arpents que j'ai proposé d'arranger, car Monseigneur est juste et Magnanime.

Si S. A. veut faire un essai, je suis et l'homme et le faiseur. S'il s'agit d'une spéculation sur la totalité de la Côte. je n'ai nul désir d'acquérir pour revendre, parce que je crains qu'on ne soit trop loin d'acheter 30 arpents de franc Roc, à la toise, comme dans Paris.

Je Viens de Louer la maison de M. Volant pour deux années, ce qui rend mon besoin moins pressant de me bâtir une campagne ; mais cela ne diminue pas mon désir de prouver à Monseigneur combien je m'honorerais d'entrer dans toutes ses vues pour l'embellissement de son Parc, ce qui doit être, comme je le suppose, le 1^{er} intérêt de sa vente. Je ferai donc tout ce qui conviendra à S. A.

J'ai l'honneur d'être avec la plus haute considération

Monsieur

Votre très humble et très obéissant Serviteur
Caron De Beaumarchais

Virginie Yvernault

CELLF - Sorbonne Université

- 1 Charles-Augustin Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, Paris, Garnier frères, 1853, p. 166.
- 2 Voir à propos des scènes de genre consacrées aux plaisirs de l'amour le catalogue publié à l'occasion de l'exposition *De Watteau à Fragonard : les fêtes galantes*, organisée au Musée Jacquemart-André, du 14 mars au 21 juillet 2014, sous la direction du Dr Christoph Martin Vogtherr et du Dr Mary Tavener Holmes, [introductions du Dr Christoph Martin Vogtherr et Nicolas Sainte Fare Garnot], [préfaces de Bruno Monnier, Jean-Pierre Babelon et Dr Christoph Martin Vogtherr], [trad. de l'anglais par Marie-Françoise Dispa et Elisabeth d'Yvoire], Bruxelles, Fonds Mercator, 2014.
- 3 Edmond et Jules de Goncourt, *L'Art du dix-huitième siècle*, Paris, Rapilly, 1874, t. II, p. 320-321.
- 4 À propos de cette romance, de son style marotique et de la nostalgie qu'elle charrie à travers l'évocation d'un passé fortement idéalisé, voir mon ouvrage : *Au gré du destrier. La Romance de Chérubin, de Beaumarchais à Mozart*, Bordeaux, Éditions Le Bord de l'eau, 2024.
- 5 Beaumarchais, *La Folle Journée ou le Mariage de Figaro*, *Œuvres*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », éd. Pierre Larthomas, avec la collaboration de Jacqueline Larthomas, 1988, p. 379.
- 6 Voir à ce sujet Emma Barker, « Mme Geoffrin, Painting and Galanterie : Carle Van Loo's *Conversation espagnole* and *Lecture espagnole* », *Eighteenth-Century Studies*, vol. 40, no 4, 2007, p. 587-614.
- 7 Arnaud Berquin, *Idylles et Romances, auxquelles on a joint Pygmalion*, Yverdon, chez la Société typographique, 1777, p. 4.
- 8 La 4ème édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (1762) définit le madrigal comme une « Petite pièce de Poésie fort semblable à l'Épigramme, qui renferme dans un petit nombre de vers une pensée ingénieuse ou galante ». La séguedille, que l'on ne trouve pas dans les dictionnaires du XVIIIe siècle, désigne une chanson ou une danse espagnole à trois temps.
- 9 Sans doute faut-il user avec précaution du terme « rococo », qui désigne tantôt une période historique, tantôt une catégorie esthétique, et dont les historiens de l'art ont souligné les principales caractéristiques (l'attention pour le détail et pour l'ornement, le goût pour l'asymétrie, mais surtout l'importance allouée au décor). À l'origine, il semble néanmoins avoir servi à caractériser les décors d'extérieur, des « nymphées, des fontaines, des grottes artificielles aménagées dans les jardins ». Ainsi que « de divers autres éléments en rapport avec l'élément aquatique, ces motifs en coquille prirent peu à peu le nom du support rocheux sur lequel ils étaient le plus souvent appliqués. » Brigitte d'Hainaut-Zveny, « Les décors rocaille, essai d'analyse stylistique », dans Roland Mortier et Hervé Hasquin (dir.), *Rocaille, rococo, Études sur le XVIIIe siècle*, XVIII, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1991, p. 115. Michel Baridon rejette néanmoins cette appellation : « Doit-on au contraire parler de jardin pittoresque ou rococo apparu en même temps des deux côtés de la Manche ? On peut tout d'abord, par souci de clarté, rejeter le mot rococo qui s'applique mieux à l'architecture et à ses ornements qu'au paysage. Conservera-t-on pour autant pittoresque ? Oui, à la rigueur, mais en sachant que pittoresque, tout comme anglo-chinois, convient mieux à des décorations à la Boucher, à la Carmontelle ou à la Chambers qu'à la structure des paysages de Vanbrugh, de Shenstone, de Girardin et d'Hubert Robert. » (*Le Jardin paysager anglais*

au dix-huitième siècle, [Dijon], Éditions universitaires de Dijon, 2000, p. 74.) Sur cette catégorie esthétique complexe et ses applications, voir aussi l'article de Floriane Daguisé, « De l'usage du rococo dans la critique littéraire dix-huitièmiste, *Dix-Huitième Siècle*, 2018/1, no 50, p. 615-634.

10 Comme le rappelle Michel Baridon, il est fréquent d'associer mélancolie et « style paysager » au XVIIIe siècle, les jardins anglais abritant de nombreuses ruines, urnes ou inscriptions funéraires (*Le Jardin paysager anglais au dix-huitième siècle, op. cit.*, p. 41).

11 « Beaumarchais, Retour sur lui-même », dans Louis de Loménie, *Beaumarchais et son temps*, Paris, Michel-Lévy frères, 1858, t. II, p. 539 et Gunnar et Mavis von Proschwitz, *Beaumarchais et le Courier de l'Europe*, Oxford, Voltaire Foundation, 1990, t. II, p. 1204.

12 « [...] je reconnais beaucoup de gaîté, de la saillie, des intentions vraiment comiques dans M. de Beaumarchais auquel on peut appliquer avec assez de justesse le mot de Bossuet sur Fénelon, *Il a de l'esprit à faire peur.* » (*L'Année littéraire*, Paris, Mériogot, 1784, t. 4, p. 34.)

13 Charlotte Guichard souligne ce changement qui intervient dans la seconde moitié du XVIIIe siècle : « l'amateur n'est plus seulement celui qui aime, c'est aussi celui qui cultive les arts » (*Les Amateurs d'art à Paris au XVIIIe siècle*, Seyssel, Champ Vallon, 2008, p. 13).

14 *Ibid.*, p. 24-25.

15 Lettre à Mme de Godeville du 25 août 1777 (Beaumarchais, *Correspondance*, éd. Brian N. Morton, Paris, Nizet, 1969, t. III, p. 184), *Inventaire numérique de la correspondance de Beaumarchais*, Linda Gil (dir.), Humanum/IRCL, IDC 577, <https://beaumarchais.huma-num.fr/Inventaire/Correspondance?ID=577>

16 Archives du château de Chantilly, Série B - I Chantilly (1-B-006). Je remercie très vivement Florent Picouveau, Chargé des archives du musée Condé de Chantilly, pour son généreux accueil et ses précieuses indications.

17 Lettre à son père du 28 janvier 1765 (Beaumarchais, *Correspondance*, éd. citée, t. I, p. 145), *Inventaire numérique de la correspondance de Beaumarchais, op. cit.*, IDC 77, <https://beaumarchais.huma-num.fr/Inventaire/Correspondance?ID=77>

18 Lettre à son père du 31 décembre 1764 (*ibid.*, p. 133), *Inventaire numérique de la correspondance de Beaumarchais, op. cit.*, IDC 73, <https://beaumarchais.huma-num.fr/Inventaire/Correspondance?ID=73>

19 Lettre à son père du 28 janvier 1765 (*ibid.*, p. 145). C'est ce constat qui fera naître en lui le désir de réformer l'opéra, ce qu'il fera avec *Tarare*, en 1787, en accordant davantage de place à l'action et au drame.

20 Lettre à son père du 31 décembre 1764 (*ibid.*, p. 133).

21 Lettre à son père du 28 janvier 1765 (*ibid.*, p. 146).

22 *Ibid.*

23 *Ibid.*

24 *Ibid.*, p. 146-147. Le nom de « Lindor », qui apparaît dans cette séguedille, est porté par plusieurs personnages de comédies ou d'opéras-comiques entre 1760 et 1780. Voir *Lindor et Ismène*, de Louis-Joseph Francoeur, *Nina et Lindor*, d'Egidio Duni, ou encore *Heureusement*, de Rochon de Chabannes, dont le protagoniste, un charmant galopin de

seize ans, servira de modèle à Beaumarchais pour son Chérubin. C'est encore le nom de Lindor que l'on retrouvera dans les versions préparatoires du *Barbier de Séville* (et notamment dans les brouillons du *Sacristain*, publiés par Jean-Pierre de Beaumarchais) comme dans la version définitive de la pièce, donnée pour la première fois le 23 février 1775.

25 Lettre à sa sœur Julie du 11 février 1765 (Beaumarchais, *Correspondance*, éd. citée, t. I, p. 153), *Inventaire numérique de la correspondance de Beaumarchais*, op. cit., IDC 141, <https://beaumarchais.huma-num.fr/Inventaire/Correspondance?ID=141>

26 *Ibid.* Voir aussi le billet de l'ambassadeur anglais Lord Rochford, qui remercie Beaumarchais pour ses « charmantes séguedilles » et le prie de lui en envoyer la musique (*ibid.*, p. 149).

27 Billet non daté de la marquise de Girardin à Beaumarchais (Louis de Loménie, *Beaumarchais et son temps*, op. cit., t. II, p. 256), *Inventaire numérique de la correspondance de Beaumarchais*, op. cit., IDC 2597, <https://beaumarchais.huma-num.fr/Inventaire/Correspondance?ID=2597>

28 Réponse de Beaumarchais à la marquise, du 25 mars 1780 (*ibid.*, p. 256-257), *Inventaire numérique de la correspondance de Beaumarchais*, op. cit., IDC 2096, <https://beaumarchais.huma-num.fr/Inventaire/Correspondance?ID=2096>

29 Comme l'a montré, pour la fin du XVIII^e siècle, Delphine Denis, qui a étudié la manière dont la catégorie littéraire de la galanterie prend appui sur des pratiques socialisées (*Le Parnasse galant : institution d'une catégorie littéraire au XVIII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2001).

30 *De la composition des paysages* paraît quelques années après l'*Essai sur les jardins* de l'amateur d'art Claude-Henri Watelet, qui promeut lui aussi le jardin anglais.

31 Lettre à Mme de Godeville du 25 août 1777 (Beaumarchais, *Correspondance*, éd. citée, t. III, p. 184), *Inventaire numérique de la correspondance de Beaumarchais*, op. cit., IDC 577, <https://beaumarchais.huma-num.fr/Inventaire/Correspondance?ID=577>

32 Sur ces dénominations et les débats qu'elles ont fait naître, voir notamment Sophie Lefay, *L'Invention du jardin pittoresque en France (1761-1808)*, Paris, Honoré Champion, 2002, p. 187-207. « On peut accepter une origine chinoise : la distance et l'exotisme de ce pays interdisent aux Français de prendre ombrage. Il est revanche beaucoup plus difficilement supportable d'avoir à reconnaître la préséance et l'inventivité d'une nation voisine » (*ibid.*, p. 192). L'appellation « jardin pittoresque » renvoie plus nettement à une « option esthétique » (*ibid.*, p. 194).

33 René-Louis de Girardin, *De la composition des paysages, ou Des moyens d'embellir la Nature autour des Habitations, en joignant l'agréable à l'utile*, Genève, P. M. Delaguerre, 1777, p. 3. Je modernise l'orthographe.

34 *Ibid.*, p. 7-8.

35 *Ibid.*, p. IX.

36 Claude-Henri Watelet ne dit pas autre chose dans son *Essai sur les jardins*, Paris, Prault, 1774.

37 René-Louis de Girardin, *De la composition des paysages, ou Des moyens d'embellir la Nature autour des Habitations, en joignant l'agréable à l'utile*, op. cit., p. 2.

38 *Ibid.*

39 *Ibid.* L'adjectif « pittoresque », qui caractérise le style nouveau de ces jardins, est

associé à la peinture et à la décoration, ce qui est conforme à son sens premier : « pictural ».

40 *Ibid.*, p. 7-8.

41 *Ibid.*

42 Jean-Jacques Rousseau, *Œuvres complètes II, La Nouvelle Héloïse*, éd. Bernard Gagnebin et Marcel Raymond, texte établi par Henri Coulet et annoté par Bernard Guyon, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1964, p. 482. Je modernise l'orthographe.

43 Les liens entre le théâtre et la peinture ont été remarquablement étudiés par Pierre Frantz, dans *L'Esthétique du tableau dans le théâtre du XVIIIe siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1998.

44 Beaumarchais, *La Folle Journée ou le Mariage de Figaro*, *Œuvres*, éd. citée, p. 395.

45 Voir la scène 21 de l'acte IV, où Antonio arrive sur scène, « demi-gris, tenant un pot de giroflées écrasées » (*ibid.*, p. 422).

46 Antoine Gournay, « Jardins chinois en France à la fin du XVIIIe siècle », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, t. 78, 1991, p. 267.

47 Voir les Registres d'assemblée de la Comédie-Française, 3 mars 1784, Bibliothèque-musée de la Comédie-Française (voir aussi le site du programme RCF : <https://www.cfregisters.org>).

48 Le terme possède, au XVIIIe siècle, des connotations orientales : « Mot emprunté du Turc ; qui se dit de certains pavillons qui sont dans des jardins sur des terrasses » (4ème édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, 1762).

49 À la scène 10 de l'acte I, Fanchette évoque « le petit sentier de la ferme » (Beaumarchais, *La Folle Journée ou le Mariage de Figaro*, *Œuvres*, éd. citée, p. 399) ; à la scène suivante, Figaro conseille à Chérubin d'aller au galop « jusqu'à la ferme » (*ibid.*, p. 401), puis de revenir.

50 C'est la définition que le marquis de Lezay-Marnésia donne du jardin dans son *Essai sur la nature champêtre* en cinq chants, qui paraît en 1787 (p. 19, cité par Sophie Lefay, *op. cit.*, p. 189.)

51 La 4ème édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (1762) définit une « salle » comme « Un lieu planté d'arbres qui forment une espèce de salle dans un jardin ».

52 « Sans arbres, il serait impossible de composer un site agréable ; & c'est, en grande partie, par la distribution savante des bois que les compositeurs de paysages ont formé des habitations enchanteresses. Ermenonville doit sa beauté à la manière dont les bois ont été ménagés. Quelques possesseurs de jardins anglais, parlent de leur forêt ; il me paraît qu'on peut difficilement employer ce mot dès qu'on parle d'un bois d'ornement, la plupart du temps planté, & qui offre en tout lieu des traces de l'art. » (*Encyclopédie méthodique ou par ordre de matières : par une société de gens de lettres ; de savans et d'artistes : Agriculture*, tome II, Paris, Panckoucke, 1791, p. 297).

53 *La Folle Journée, ou le Mariage de Figaro*, Amsterdam, 1785, p. 119. Je corrige l'orthographe.

54 Ce qui lui vaudrait l'appellation de jardin chinois (Antoine Gournay, « Jardins chinois en France à la fin du XVIIIe siècle », art. cité, p. 260).

55 Bibliothèque-musée de la Comédie-Française, Registre 575-6, [p. 171].

56 Michel Gallet, *Demeures parisiennes à l'époque de Louis XVI*, Paris, Le Temps, 1964,

p. 100.

57 Luc-Vincent Thiéry, *Guide des Amateurs et des étrangers voyageurs à Paris*, Paris, Hardouin et Gattey, 1787, p. 34. Cité par Antoine Gournay, « Jardins chinois en France à la fin du XVIII^e siècle », art. cit., p. 266.

58 Voici une description du jardin de Beaumarchais, avant sa destruction. L'auteur évoque l'effet « pittoresque » que produit le jardin, souhaité par Girardin : « Le jardin, planté à la manière anglaise, est composée avec beaucoup de goût : on y a ménagé des inégalités de terrain, des sentiers sinueux et couverts, des escaliers rustiques, et des masses de rochers et de verdure dont l'effet est très pittoresque. À l'extrémité, vers la rue Amelot, s'élève un pavillon dédié à Voltaire : il est décoré à l'intérieur de quatorze colonnes ioniques ; à l'extérieur, d'un portique de deux colonnes doriques, au-dessus duquel on lit cette inscription : *Il ôte aux nations le bandeau de l'erreur*. Plus loin est un petit temple dédié à Bacchus : il est orné d'un péristyle de quatre colonnes ioniques, et décoré au-dehors et au-dedans de peintures allégoriques. Sur la partie supérieure du jardin s'étend une espèce de lac, dont l'eau, fournie par la pompe de Chaillot, alimente des fontaines et des bassins dans la partie basse du jardin. Sous la terrasse à gauche, du côté du boulevard, on a pratiqué un passage voûté, destiné aux voitures qui vont au jardin : ce passage, qui rend à l'une des allées basses, a son entrée par une arcade à l'extrémité du jardin, et avait été décoré des bas-reliefs de Jean Goujon provenant des démolitions de la porte Saint-Antoine : celui du milieu, placé au-dessus de l'arcade, a été enlevé ; les deux autres, représentant la Seine et la Marne, subsistent encore. [...] Le jardin a été dessiné par M. Bellanger, architecte dont le talent se fait toujours remarquer par un goût ingénieux et pittoresque, et par une variété inépuisable des formes les plus enchanteresses » (Jacques-Guillaume Legrand, Charles-Paul Landon, *Description de Paris et de ses édifices, avec un précis historique et des observations sur le caractère de leur architecture et sur les principaux objets d'art et de curiosité qu'ils renferment*, Paris, Treuttel et Würtz, 1818, t. II, p. 215-216).

59 Denis Diderot, *Le Salon de 1767 adressé à mon ami M. Grimm*, *Œuvres*, T. IV, *Esthétique-théâtre*, éd. Laurent Versini, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1996, p. 520.

60 Voir notamment la demande d'un curieux admirateur de Figaro et de Voltaire : « Après avoir vu ton jardin / De le revoir on est avide ; / De Figaro, c'est le destin. / Témoin une foule intrépide ; / Ainsi, par un charme divin / Le lecteur revient à Candide. » (Lettre de Brayer fils à Beaumarchais, 16 juillet 1790 ; collection particulière, dans Angremy Annie, Barbin Madeleine, Lesure François, Veinstein André, Beaumarchais : [exposition, Paris, Bibliothèque nationale, 28 octobre 1966-8 janvier 1967] / [catalogue rééd. par Angrémy A., Barbin M. ; préf. de Dennery E.], Paris, 1966, no 512.)

61 Lettre à Madame de Beaumarchais du 22 juin 1790 (Gunnar et Mavis von Proschwitz, *Beaumarchais et le Courier de l'Europe*, op. cit., t. II, p. 1084), *Inventaire numérique de la correspondance de Beaumarchais*, op. cit., IDC 1284, <https://beaumarchais.huma-num.fr/Inventaire/Correspondance?ID=1284>

62 Jean-Gabriel Peltier, *Dernier Tableau de Paris, ou récit historique de la Révolution du 10 août 1792, Des causes qui l'ont produite, des Évènements qui l'ont précédée, et des Crimes qui l'ont suivie*, à Londres, chez l'Auteur, Hôtel de la Sablonière, Leicester-fields, septembre 1793, t. 2, p. 204.

- 63 Voir à ce sujet mon article, « Des libelles aux *Mirabelles*. “Affaire de plume” et querelle politico-financière autour de la Compagnie des Eaux de Paris », *Littérature classique*, sous la dir. de Karine Abiven, Delphine Amstutz, Alexandre Goderniaux et Adrienne Petit, 2024/3, no115, p. 173-190.
- 64 Antoine-Vincent Arnaud, *Souvenirs d'un sexagénaire*, Paris, Librairie Defay, 1833, t. IV, p. 256.
- 65 Dans une lettre à son épouse datée du 22 juin 1790, Beaumarchais fait mention de la comtesse de Choiseul-Gouffier. Voir Gunnar et Mavis von Proschwitz, *Beaumarchais et le Courier de l'Europe*, *op. cit.*, t. II, p. 1085, *Inventaire numérique de la correspondance de Beaumarchais*, *op. cit.*, IDC 1284, <https://beaumarchais.huma-num.fr/Inventaire/Correspondance?ID=1284>
- 66 Charlotte Guichard, *Les Amateurs d'art à Paris au XVIIIe siècle*, *op. cit.*, p. 341-342.
- 67 *Ibid.*
- 68 Beaumarchais avait d'abord écrit « de prier sa bonté ». L'expression ancienne « de plein saut » signifie « tout d'un coup, brusquement » (6ème édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, 1832-1835).
- 69 Beaumarchais avait d'abord noté « jardin », avant de rayer ce terme pour le remplacer par celui de « vallon ».
- 70 Beaumarchais avait d'abord écrit « bien d'autres offres ».
- 71 « Compagnon » a été biffé et remplacé par l'expression « fils d'artiste ».
- 72 À cet endroit, Beaumarchais a barré « au bon compte », puis « bon prix », écrit juste au-dessus.
- 73 Ce projet de lettre autographe se trouve dans le fonds Beaumarchais de la BnF, NAF 29073 (boîte IX, pochette 7, « dossier sur la maison de Beaumarchais »), qui renferme trois autres lettres adressées à ce peintre. Pour cette lettre inédite (comme pour celles de Chantilly), je modernise l'orthographe, mais conserve la ponctuation et les majuscules, *Inventaire numérique de la correspondance de Beaumarchais*, *op. cit.*, IDC 2548, <https://beaumarchais.huma-num.fr/Inventaire/Correspondance?ID=2548>
- 74 C'est ce qui est indiqué dans l'« État général des dépenses faites par M. Caron de Beaumarchais pour achat de terrain et construction d'un bâtiment ».
- 75 J. G. Legrand, C. P. Landon, *Description de Paris et de ses édifices, avec un précis historique et des observations sur le caractère de leur architecture et sur les principaux objets d'art et de curiosité qu'ils renferment*, Paris, Treuttel et Würtz, 1818, t. II, p. 214.
- 76 Louis Bonneville de Marsangy, *Madame de Beaumarchais d'après sa correspondance inédite*, Paris, Calmann Lévy, 1890, p. 236.
- 77 Peut-être s'agit-il d'Antoine-Charles Aubert (1749-1825), architecte domicilié rue du Faubourg Saint-Honoré.
- 78 Avocat au Parlement, André-Joseph Antheaume de Surval succède à son père comme régisseur général des domaines et bois du prince de Condé en 1782.
- 79 Voir en annexe les lettres et mémoires transcrits.
- 80 Raoul de Broglie, « Figaro chez le prince de Condé », *Revue Des Deux Mondes*, octobre 1972, p. 115-121.
- 81 René-Louis de Girardin, *De la composition des paysages*, *op. cit.*, p. 13.
- 82 J'ajoute ici la majuscule.
- 83 « Ne laissez abattre, surtout, aucun bois par les acquéreurs, qu'en proportion que

leurs fabriques l'exigeront, suivant le plan général du tableau et à mesure seulement que leurs jardins se formeront ; afin que Monseigneur n'ait pas sous les yeux pendant 20 ans une côte aride et des murs décharnés, aucun argent ne peut payer un désagrément de ce genre. »

84 René-Louis de Girardin, *De la composition des paysages, op. cit.*, p. 68.

85 Le jardin anglo-chinois a été aménagé durant l'hiver 1772-1773, deux ans avant la construction du hameau. *André Le Nôtre et les jardins de Chantilly aux XVIIe et XVIIIe siècles* [Chantilly, Jeu de paume du Domaine de Chantilly, 12 avril-7 juillet 2013] / [organisée par l'Institut de France et la Fondation de Chantilly] : [catalogue par] Nicole Garnier-Pelle, assistée d'Astrid Grange, préfaces de Gabriel de Broglie et de S. A. l'Aga Khan, Paris, Somogy [Chantilly], 2013, p. 209.

86 S'agit-il du plan remis à l'architecte Aubert ou du plan établi par Samson, évoqué dans une lettre à Antheaume de Surval du 21 février 1788 (« la portion que je désire dont j'ay l'honneur de vous envoyer un petit plan, que j'ai fait relever sur celui de la côte grognon remis à Mr Aubert, ce serait hâter ma jouissance, m'éviter beaucoup de dégâts dans mon jardin », annexe 12) ? Le régisseur général invite aussi Beaumarchais à effectuer le tracé de son projet d'aménagement (« le Prince m'a chargé, d'après le compte que je lui ai rendu de vos offres et de vos observations, de vous dire de faire faire un plan de vos projets, d'y joindre un mémoire instructif », annexe 11).

87 Voir la Lettre du 3 mars 1778 à Antheaume de Surval ; et l'article de Raoul de Broglie, « Figaro chez le prince de Condé », art. cité, p. 119.

Annexes

88 Ce document, d'abord rédigé au brouillon (je n'en produis ici que la version la plus achevée), a probablement été établi après le 8 février 1788, date à laquelle l'architecte Aubert demande à Antheaume de Surval les conditions de vente de la Côte Grognon. Pour l'ensemble de ces transcriptions, je modernise l'orthographe, mais conserve la ponctuation et les majuscules (sauf indication contraire).

89 Le rédacteur a laissé un blanc.

90 J'ajoute ici la majuscule.

91 J'ajoute ici la majuscule.

93 Je rétablis ici la majuscule.

94 J'ajoute ici la majuscule.

95 Le bois du Lude était situé dans le parc de Chantilly.

96 Il est plus vraisemblable que cette lettre soit du début de l'année 1788. Selon toute apparence, Beaumarchais s'est trompé en écrivant « 1787 » au lieu de « 1788 ». Mais il est possible que le « 7 » final soit un « 8 ». Le chiffre est peu lisible et l'hésitation permise.

97 Le « s », d'abord inscrit en majuscule, a été corrigé en minuscule.

98 J'ajoute ici la majuscule pour normaliser.

99 J'ajoute un point final.

100 J'ajoute ici la majuscule en début de phrase.

- 101 J'ajoute ici la majuscule.
- 102 Jardins fleuristes. « On appelle *Jardin fleuriste*, Un jardin où l'on élève des fleurs » (5e édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, 1798).
- 103 J'ajoute ce point final, ainsi que les points qui terminent les phrases suivantes.
- 104 J'ajoute ici une majuscule pour la commodité de la lecture.
- 105 Le chiffre, difficilement lisible, ressemble à un « 3 ». Peut-être s'agit-il du 13 mars 1788 et non du 13 février 1788, en dépit de la notation qui semble avoir été ajoutée sur le billet non signé d'Antheaume de Surval.
- 106 J'ajoute ici le point.
- 107 Je rétablis ici la majuscule.
- 108 J'ajoute ici la majuscule.
- 109 J'ajoute ici la majuscule.
- 110 J'ajoute ici la majuscule.
- 111 Le « u » est raturé.
- 112 Lettre de Beaumarchais à Becht, 16 octobre 1787 : 2 folios, *Inventaire numérique de la correspondance de Beaumarchais, op. cit.*, IDC 2598, <https://beaumarchais.huma-num.fr/Inventaire/Correspondance?ID=2598>
- 113 Lettre de Beaumarchais à Antheaume de Surval, 6 janvier 1788 : 1 folio, *Inventaire numérique de la correspondance de Beaumarchais, op. cit.*, IDC 2599, <https://beaumarchais.huma-num.fr/Inventaire/Correspondance?ID=2599>
- 114 Lettre de Beaumarchais à Antheaume de Surval, du 9 février 1788 : 1 folio, *Inventaire numérique de la correspondance de Beaumarchais, op. cit.*, IDC 2600, <https://beaumarchais.huma-num.fr/Inventaire/Correspondance?ID=2600>
- 115 Lettre de Beaumarchais à Antheaume de Surval, jeudi [14 février] 1788 : 1 folio, *Inventaire numérique de la correspondance de Beaumarchais, op. cit.*, IDC 2601, <https://beaumarchais.huma-num.fr/Inventaire/Correspondance?ID=2601>
- 116 Billet non signé d'Antheaume de Surval à Beaumarchais, 1[4 février] 1788 : 2 folios, *Inventaire numérique de la correspondance de Beaumarchais, op. cit.*, IDC 2602, <https://beaumarchais.huma-num.fr/Inventaire/Correspondance?ID=2602>
- 117 Lettre de Beaumarchais à Antheaume de Surval, du 26 février 1788 : 1 folio, *Inventaire numérique de la correspondance de Beaumarchais, op. cit.*, IDC 2603, <https://beaumarchais.huma-num.fr/Inventaire/Correspondance?ID=2603>
- 118 Mémoire de Beaumarchais, intitulé « Observations demandées, Sur la Côte Grognon, à Chantilly », adressé à Antheaume de Surval dans sa lettre du 26 février 1788 : 8 folios, *Inventaire numérique de la correspondance de Beaumarchais, op. cit.*, IDC 2603, <https://beaumarchais.huma-num.fr/Inventaire/Correspondance?ID=2603>
- 119 Lettre de Beaumarchais à Antheaume de Surval, 3 mars 1788 : 3 folios, *Inventaire numérique de la correspondance de Beaumarchais, op. cit.*, IDC 2604, <https://beaumarchais.huma-num.fr/Inventaire/Correspondance?ID=2604>